



LE DEVOIR

CULTURE

LES SPORTS

Les dix meilleurs spectacles
de l'année selon Sylvain Cormier

Page B 8

Une rentrée spectaculaire
pour Mario le Magnifique

Page B 5



VOL. XCI N° 296

LE JEUDI 28 DÉCEMBRE 2000

87c + TAXES = 1\$

Israël accepte le plan Clinton comme « base de discussion »

Le sommet de Charm el-Cheikh est toutefois annulé

D'APRÈS AFP, REUTERS ET LIBÉRATION

Jerusalem - Le cabinet israélien a annoncé ce matin qu'il acceptait les propositions de paix du président américain Bill Clinton comme « base de discussion », à condition qu'elles soient considérées de même par les Palestiniens.

Le gouvernement israélien considère que les « idées du président Clinton constituent une base de discussion à condition qu'elles soient considérées telles quelles » par les Palestiniens, a déclaré le porte parole gouvernemental David Baker lisant un communiqué à l'issue d'une réunion nocturne du cabinet. « Les idées avancées par le président Clinton contribuent à la reprise des négociations de paix » avec les Palestiniens, a poursuivi le porte parole. Toutefois il a souligné qu'Israël « demandera des éclaircissements sur toutes les questions d'intérêt vital » dans le plan Clinton. La résolution a été adoptée par dix voix contre deux et deux abstentions, selon la radio militaire israélienne.

Par ailleurs M. Barak et le président égyptien Hosni Moubarak ont décidé de se consulter ce matin « pour évaluer la situation » en ce qui concerne le sommet tripartite qui devait se tenir dans la journée à Charm el-Cheikh, en Egypte, a indiqué à l'AFP le porte-parole.

Des sources officielles égyptiennes avaient auparavant déclaré que le sommet prévu entre les dirigeants égyptien, palestinien et israélien pour relancer le processus de paix israélo-palestinien avait été annulé.

« Alors qu'une nouvelle administration américaine s'installe, ni Barak ni Arafat n'ont intérêt à donner l'impression de traîner les pieds. »

« Le sommet (entre MM. Hosni Moubarak, Yasser Arafat et Ehud Barak) est annulé », a déclaré une responsable du service de presse du gouvernement égyptien.

Aucune explication n'a été fournie pour justifier l'annulation de cette rencontre, ni de source proche de la présidence égyptienne ni au service de presse gouvernemental.

Le premier ministre israélien démissionnaire avait laissé planer un doute hier soir sur sa participation à la rencontre prévue aujourd'hui à Charm el-Cheikh avec le président de l'Autorité palestinienne sous les auspices du président Moubarak.

Interrogé à la télévision publique s'il se rendrait ou non au sommet, M. Barak avait répondu auparavant : « Je ne sais pas encore, cela va dépendre de la décision du cabinet de sécurité, de la réponse de Yasser Arafat (au plan américain) et du contexte général ».

M. Barak réagissait aux informations selon lesquelles les Palestiniens avaient de facto repoussé le plan de paix américain, sans le faire formellement.

MM. Arafat et Barak ne se sont pas entretenus de visu depuis le début de l'intifada (soulèvement palestinien), le 28 septembre, qui a fait 356 tués, dont plus de 300 Palestiniens.

Plus tôt dans la journée d'hier, des responsables palestiniens avaient soufflé le chaud et le froid quant à leur évaluation des propositions américaines sur la paix au Proche-Orient. « Dans une lettre, les autorités palestiniennes indiquent qu'elles ne peuvent considérer les idées américaines comme la base d'un règlement du conflit israélo-palestinien », a annoncé un responsable palestinien à Reuters. « Elles précisent aussi que ces propositions ne sont pas différentes de celles faites à Camp David et que certaines sont pires que celles avancées à Camp David », a-t-il poursuivi en faisant allusion au sommet de juillet dernier, qui s'était soldé

VOIR PAGE A 8: ISRAËL

Élevage de vaches transgéniques au Québec

Le Québec pourrait se voir doté d'une ferme destinée à l'élevage de vaches transgéniques à la suite d'un protocole d'entente signé hier entre la Société générale de financement (SGF) et Pharming Group. Celle-ci, une entreprise néerlandaise, propose d'implanter une ferme de production d'OGM à des fins médicales, le lait des vaches transgéniques contenant des protéines dont l'usage thérapeutique servirait à mettre au point divers traitements à l'intention des humains.

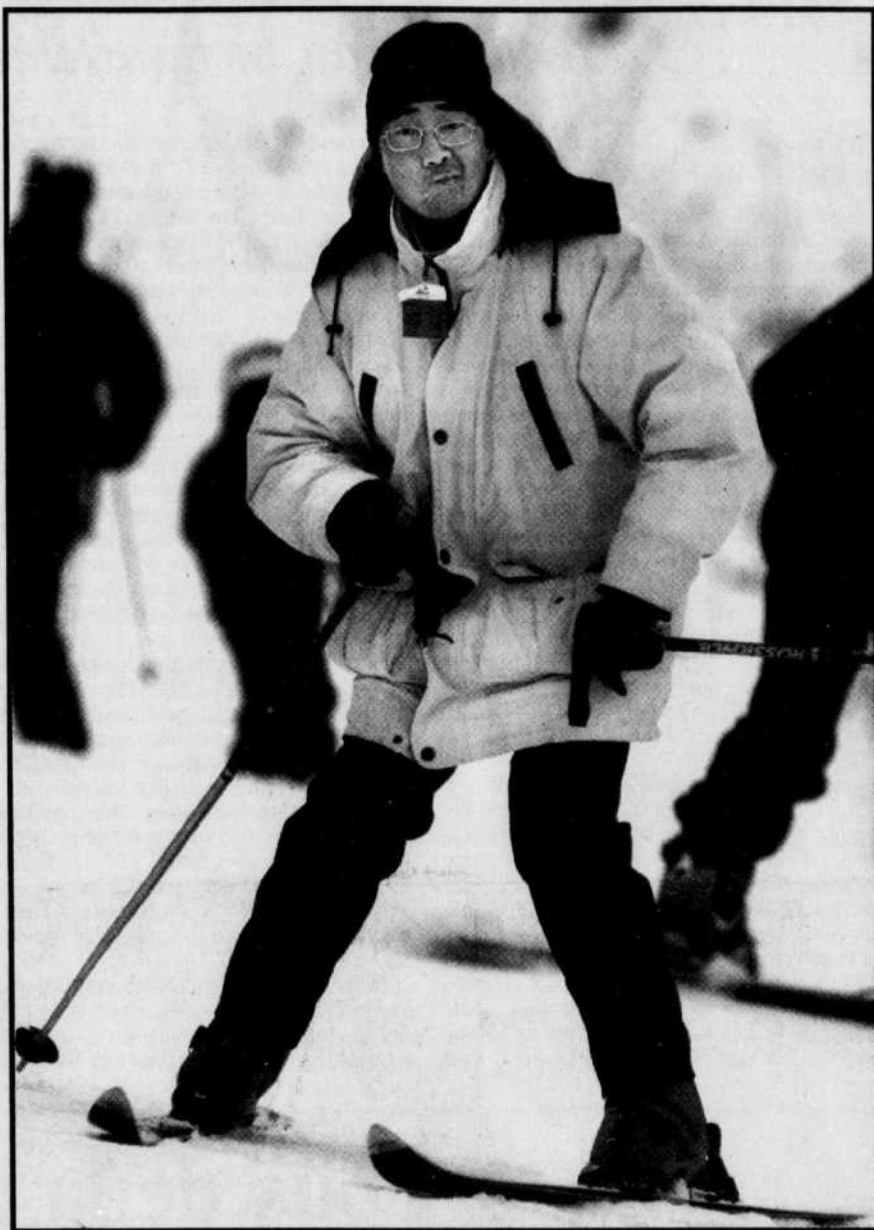
■ Nos informations en page B 3

INDEX

7	7313-0006	2	
Annances	B 6	Idées	A 7
Avis publics ..	B 4	Le monde	A 5
Bourse	B 2	Les sports	B 5
Culture	B 8	Mots croisés ..	B 6
Économie	B 1	Télévision	B 7
Éditorial	A 6	Météo	B 6

La plupart des gestionnaires de l'eau n'ont aucune formation

La familiarisation



Malgré le temps froid qui sévit au Québec depuis quelques jours et contribue à dégrader les pentes de ski, ce courageux citoyen en phase de familiarisation avec le sport n'a pas hésité à se lancer, hier après-midi, à l'assaut d'une des pistes du mont Gabriel, dans les Laurentides. Environnement Canada prévoit toutefois un léger redoux pour aujourd'hui (maximum de -8 °C) et demain (-6 °C).

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La situation des petites municipalités commande des actions immédiates, disent des spécialistes

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

Une étude inédite révèle que, dans les petites municipalités du Québec, les gestionnaires de l'eau se retrouvent généralement, faute de formation solide acquise avant l'embauche, dans une situation qui n'est pas sans rappeler certains aspects du récent drame de Walkerton, en Ontario.

Selon cette étude réalisée en avril et mai dernier par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement auprès des responsables de l'eau potable et des eaux usées de 16 municipalités de l'Estrie, « aucune personne (parmi les gestionnaires interviewés) n'a une formation initiale dans le domaine du traitement de l'eau ».

Même si cette étude n'a porté que sur les municipalités estrieennes, « le profil et les besoins [en formation] des individus identifiés en Estrie diffèrent peu, à notre avis, dans les autres régions du Québec », précise le rapport.

Selon cette étude, obtenue par *Le Devoir*, les responsables de l'eau potable dans les petites municipalités sont en général détenteurs d'un diplôme de niveau secondaire, sauf deux exceptions, l'un ayant une formation collégiale et l'autre, universitaire... en géologie.

Selon cette étude, les responsables de l'eau s'occupent le plus souvent de ces tâches à plein temps dans les petites municipalités de plus de 2000 habitants mais, pour les plus petites, les responsables de la chloration — le procédé le plus courant — ou de l'épuration consacrent en moyenne moins de 10 heures par semaine au bon fonctionnement des équipements responsables de ces fonctions pour le moins vitales. Dans la plupart des municipalités de moins de 2000 habitants, ces personnes sont affectées

Au cours des trois dernières années, le personnel affecté aux eaux potables et usées n'a pas participé à des activités de perfectionnement liées à ces responsabilités

VOIR PAGE A 8: EAU

La Vierge et les bandits

GUY TAILLEFER
CORRESPONDANT DU DEVOIR À MEXICO

Mexico — Le travail au noir, mais au grand jour. Dans les rues de Mexico, une copie pirate d'un CD récent coûte facilement le cinquième du prix en magasin « légal ». Le temps des Fêtes venu, les Mexicains en proie à un irrésistible

besoin de consommer vont, entre deux prières à leur sainte patronne, la Vierge de Guadalupe, s'approvisionner massivement en cadeaux de Noël sur le marché informel, celui des produits volés, piratés, passés en contrebande depuis les États-Unis. L'industrie mexicaine du jouet s'en est plainte ces dernières semaines dans les médias, elle qui voudrait bien avoir le monopole de « Santa Claus ». L'industrie dit se faire dérober cette année des ventes de l'ordre de deux milliards de dollars et affirme que la situation s'aggrave. Elle tente de rapatrier la clientèle en lui faisant valoir que les

jouets vendus dans la rue ne comportent ni garantie ni instructions et que certains d'entre eux se retrouveraient au Mexique après avoir été jugés dangereux par la Commission américaine pour la sécurité des produits de consommation. Ce qui n'est convaincant qu'à condition d'en avoir les moyens: les jouets de contrebande sont moins dispendieux.

Difficile d'en faire grief à un peuple dont un gros tiers vit dans la pauvreté. Et qui sait pertinemment qu'en de nombreux lieux de pouvoir, sous les hypocrisies officielles, l'affaire est rentable. Aussi la conjoncture économique a-t-elle été positive cette année et le commerce réglementé, comme celui qui ne l'est pas, a-t-il enregistré des augmentations. La contrebande représenterait 20 % des importations mexicaines. Décembre est un mois de pointe. Des postes de vérification sont installés à la périphérie de la capitale, qui n'arrêtent pas le flot. Les ser-



VOIR PAGE A 8: VIERGE



Au Mexique, la Vierge de Guadalupe « est la fusion de toutes les croyances, de tous les mythes », dit avec un certain mépris un vendeur de jus naturels du quartier de Tabacalera. « On fait tout en son nom. Y compris voler son prochain. »

AGENCE FRANCE-PRESSE

L'art des fractales...

...ou la naissance et l'évolution d'une nouvelle géométrie

Dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, une initiative de l'organisation Mission 2000, en France, 365 experts de toutes les disciplines ont été invités à prononcer une conférence chaque jour de l'année qui se termine dans quelques jours. *Le Devoir* vous offre, jusqu'au samedi 7 janvier 2001, neuf de ces conférences qui portent sur des sujets aussi divers que passionnants. Aujourd'hui, la communication du mathématicien Benoît Mandelbrot, concepteur de la géométrie fractale et professeur à l'université Yale. Voici de larges extraits qui ont été publiés dans *Le Monde*.

BENOÎT
MANDELBROT
MATHÉMATICIEN

On pense aux sorciers et aux fées quand une idée en apparence insignifiante se met soudain à produire à flot des conséquences variées et importantes. Pour introduire et faire comprendre les fractales, demandons-nous donc si un objet géométrique peut prendre la même forme qu'on l'examine de près ou de loin.

Cette propriété fut récemment baptisée autosimilarité. Elle semble d'une parfaite insipidité, mais c'est la graine d'une floraison de développements constituant toute une géométrie. Insipidité est également le terme approprié pour dénoter la droite et le plan idéaux, qui sont des exemples d'autosimilarité connus de tout le monde. En revanche, la sphère n'est pas autosimilaire; quand on la regarde de près, en étant dessus, elle paraît plate; de loin, comme tout

2 0 0 0



VOIR PAGE A 8: FRACTALES

• LES ACTUALITÉS •

Le Québec clique moins qu'ailleurs au pays

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Sur l'autoroute de l'information, les ménages québécois se font rares. Plus rares, en fait, que les ménages des autres provinces canadiennes, à l'exception de Terre-Neuve. Moins enclines à s'équiper d'un ordinateur et par le fait même à se brancher à Internet, les familles du Québec traînent toujours la patte en comparaison avec celles de l'ensemble du pays.

Dans son bulletin sur l'économie du savoir publié quelques jours avant Noël, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) révèle en effet qu'en 1999, 32 % des ménages québécois possédaient un ordinateur, c'est-à-dire 18 % de moins que les ménages canadiens. Les Québécois se bousculent donc moins aux portails Internet: seulement 24 % des ménages sont branchés au réseau des réseaux, comparativement à 41 % en Alberta, à 39 % en Colombie-Britannique... et à 23 % à Terre-Neuve, la moins branchée de toutes les provinces. La moyenne canadienne se situe à 33 %, soit neuf points de pourcentage de plus qu'au Québec.

L'écart entre le Québec et le Canada était sensiblement le même l'année précédente. Reste donc à savoir si le nouveau programme Brancher les familles du gouvernement provincial, qui permet aux ménages recevant une allocation familiale de profiter d'une aide financière pour acquérir et connecter à Internet un ordinateur, a résorbé suffisamment cet écart pour l'annuler en l'an 2000.

Mais pourquoi donc le Québec se compare-t-il à des pays moins branchés, tels que le Japon et le Royaume-Uni, plutôt qu'à ceux qui ont une longueur d'avance, comme les États-Unis, l'Australie... et le Canada? Selon l'Institut de la statistique, qui s'aventure à expliquer cet écart dans son bulletin d'information, le revenu familial au Québec aurait un important rôle à jouer dans le retard qu'accuse le Québec. À l'instar du taux de branchement, il est effectivement inférieur à celui qu'affiche le Canada. En outre, les trois provinces les plus branchées, soit l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario, comptent les revenus moyens par ménage les plus élevés du pays.

Autre facteur montré du doigt par l'ISQ: le nombre de travailleurs autonomes. Ces derniers sont en effet très enclins à avoir recours aux technologies de l'information puisque la plupart travaillent à la maison. Ainsi, il appert que plus une province en compte, plus ses ménages sont reliés à Internet. Et à cet égard, le Québec comporte moins de personnes travaillant à leur compte que la plupart des autres provinces.

L'enquête de l'ISQ montre également que les ménages du Québec s'intéressent moins à l'achat en ligne que ceux des autres provinces. En distinguant le magasinage, la commande et le paiement, l'Institut révèle qu'un peu plus d'un ménage québécois sur trois a été tenté par le magasinage en ligne en 1999, alors qu'au Canada, ce taux passe à près d'un sur deux. Tandis que 24 % des familles canadiennes ont déjà commandé un produit ou un service par la voie d'Internet, 17 % des ménages québécois ont profité de cette possibilité. Finalement, en ce qui a trait au «cyberpaiement» par carte de crédit, 12 % des ménages québécois y ont eu recours comparativement à 18 % pour le reste du Canada.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'hiver qui commence s'annonce beaucoup plus froid que ce que prédisent les météorologues d'Environnement Canada.

L'an 2000 a été chaud... sauf en été

La tendance au réchauffement se maintient

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

Même si les Québécois et les Ontariens vont s'en souvenir comme d'une année sans été, 2000 s'inscrit néanmoins dans les registres de la météo comme la sixième plus chaude des 50 dernières années au pays, soit depuis 1948, date à laquelle le Canada a commencé à tenir les annales de la météo.

Ponctuée d'événements météorologiques extrêmes, souvent graves, l'année écoulée demeure la huitième d'affilée qui dépasse la normale des températures et l'automne dernier aura été — autre record — la 14^e saison consécutive où les températures au Canada se sont avérées supérieures à la normale.

Ces données, expliquait hier David Phillips, climatologue principal d'Environnement Canada, dans son bilan annuel, «sont conformes aux prévisions d'effets des changements climatiques émises par les scientifiques» à travers le monde. Le réchauffement anticipé en raison de l'utilisation trop intense d'hydrocarbures par les véhicules, la production d'électricité et les grandes entreprises énergivores est censé provoquer un dérèglement des saisons et multiplier les événements extrêmes alors que s'amorcera le réchauffement proprement dit.

Parmi les plus spectaculaires indices de ce réchauffement, David Phillips note la découverte en juillet dernier d'une immense zone d'eaux libres au pôle Nord, là où, même en été, on aurait dû trouver une banquise homogène. Cette découverte, qui a attiré l'attention des médias de la planète malgré d'autres mais rares précédents, a été faite par des touristes à bord d'un brise-glace russe. L'événement a cependant été jugé d'autant plus significatif que tous les relevés militaires indiquent un amincissement sans précédent de la banquise arctique. La disparition de la banquise pourrait provoquer celle des ours polaires en

les privant de leur territoire de chasse aux phoques.

L'année 2000 est la 22^e d'affilée au cours de laquelle la température moyenne à la surface du globe a dépassé les normales historiques. En somme, la tendance constatée en 1999 s'est maintenue: elle demeure la cinquième plus chaude des 140 dernières années, pour lesquelles les chercheurs ont des données valables.

Selon David Phillips, les 10 années les plus chaudes des 140 dernières années se situent toutes après 1983, dont huit après 1990. À l'aube du troisième millénaire, la température moyenne du globe est de 0,6 Celsius au-dessus de celle mesurée un siècle plus tôt.

L'an 2000 aura confirmé une fois de plus que les météorologues se méprennent parfois... Eux qui avaient prédit un printemps chaud et sec, avec pour conséquence de nombreux feux de forêt, en ont été quittes pour enregistrer de nombreuses pluies, des températures fraîches et peu de coups de foudre, ce qui a fait de 2000 la saison d'incendie de forêt la plus calme de leurs annales!

Si 2000 a vu disparaître pour une fois du décor climatique El Niño et El Niña, elle s'est caractérisée par un des hivers les plus courts relevés depuis longtemps: à peine cinq semaines au lieu de cinq mois, ce qui en fait le quatrième hiver doux d'affilée et le quatrième plus chaud en un demi-siècle.

À Vancouver, le thermomètre n'est pas descendu une seule fois sous le point de congélation. Et à Montréal, on enregistrait 11 °C le 27 février alors que Sherbrooke battait tous les records le lendemain avec 15 °C. Cet hiver plus doux aura réduit en moyenne la facture de chauffage d'environ 10 % à l'échelle du pays.

Mais l'hiver qui démarre semble lui aussi déjouer, jusqu'à nouvel ordre, les prédictions des météorologues, qui le prédisent plus doux. Les premiers signes de l'hiver sont apparus trois semaines plus

tôt. Dans la première semaine de décembre, on notait une température de - 43 à Fort Simpson dans les TNO. Et le nord du Manitoba éclopait de vents froids, atteignant, avec le facteur éolien, pas moins de - 70 °C. Dès le 1^{er} décembre, l'est de Terre-Neuve était balayé par une tempête, suivie d'une autre, très forte, les 11 et 12 décembre derniers au-dessus de l'Ontario et du Québec.

Mais parlons de l'été dernier ou de ce qui en a tenu lieu... du moins en Ontario et au Québec, où les estivants se sont retrouvés avec une température moyenne d'un demi-degré sous la normale. À Montréal, on a dénombré seulement trois journées au-dessus de 30 degrés alors que la métropole en connaît d'habitude une douzaine et, dans les années précédentes, jusqu'à 30 jours de canicule. À Montréal, il a aussi plu 19 fois de semaine sur 22 entre le 1^{er} juin et le 31 octobre.

Plusieurs événements extrêmes ont aussi été au rendez-vous en l'an 2000, dont une inondation éclair à Vanguard, en Saskatchewan, le 3 juillet. Puis l'ouragan Michael à la mi-octobre, le premier à frapper Terre-Neuve depuis 25 ans. La même province devait être touchée lors d'une puissante tempête le 21 janvier dernier par une vague géante de 18 mètres, un phénomène sans précédent depuis le tsunami qui avait touché la péninsule de Burin en 1929.

Le 14 juillet, une tornade avec des vents de 330 km/h frappait le camping de Green Acres au sud de Red Deer, en Alberta, causant 12 pertes de vie et occasionnant des blessures à 140 personnes. Cet ouragan s'est avéré le plus meurtrier du continent en 2000 et la première tornade meurtrière au pays depuis 13 ans. Des poissons du lac ont été dispersés dans les champs voisins pendant que des balles de golf se retrouvaient enfoncées dans des arbres et qu'environ 50 roulottes étaient littéralement soulevées et jetées dans le lac à la place des poissons!

Une case en plus...

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Les prodiges du calcul mental utilisent leur cerveau d'une façon différente du commun des mortels, selon une étude de chercheurs français et belges qui a permis d'obtenir des images de leur étonnante activité et qui a été publiée dans *Nature Neuroscience* de janvier.

Les chercheurs ont étudié l'Allemand Rudiger Gamm, âgé de 26 ans, et ont comparé sa façon de compter à celle de personnes ordinaires qui n'ont pas du tout la «bosse des maths».

Pour ce faire, les chercheurs ont recouru à une technique d'imagerie, la tomographie par émission à positon, qui permet de visualiser les régions du cerveau qui entrent en activité au cours du processus de calcul.

Rudiger Gamm affirme qu'il «était très mauvais en arithmétique à l'école» parce qu'il ne comprenait pas les explications de ses professeurs, rapporte le mensuel américain. Aujourd'hui, il peut dire rapidement combien font 99 à la puissance 5 (9 509 900 499) ou 53 à la puissance 9 (3 299 763 591 802 133) sans erreur.

Rudiger Gamm utilise des aires supplémentaires du cerveau (des zones temporales et préfrontales) impliquées dans la mémoire à long terme, ce qui lui permet de maintenir à disposition de grandes quantités d'informations facilement accessibles. Un moyen qui pourrait être comparé à l'extension de la capacité de mémoire vive (RAM en jargon informatique) d'un ordinateur.

En revanche, la manière dont Rudiger a acquis cette capacité tardivement, vers vingt ans, reste un mystère pour la science. Cette habileté à faire appel à son stock de mémoire à long terme, pour réagir instantanément, est comparable à celle des musiciens, capables de rejouer un morceau après l'avoir entendu une seule fois.

Autre mystère pour les chercheurs: pourquoi ces talents se cantonnent-ils à un domaine spécifique? Rudiger Gamm ne possède ainsi aucun talent particulier en dehors de son exceptionnelle aptitude au calcul.

Fous de la pop

Aimer les Backstreet Boys après s'être passionné pour Mozart serait-il signe de démence?

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Un avocat italien, amateur de musique classique, levait le nez sur la musique pop qu'il qualifiait comme étant «seulement du bruit». Puis, tout à coup, il s'est transformé en grand fan d'un populaire groupe de musique italien, écoutant leur «bruit» à en faire sauter les haut-parleurs... C'est ce qui est arrivé aussi à une grand-mère de 73 ans, qui s'est soudainement mise à partager avec sa petite-fille sa passion toute neuve pour la musique pop. Dans les deux cas, notent des neurologues italiens, les sujets souffraient de troubles mentaux graves (démence), caractérisés par une perte des facultés intellectuelles, du langage et de la mémoire.

Alors, diront les petits commes, faut-il être dingue pour apprécier la musique pop? Pas du tout, s'empres-

sent de dire les chercheurs, qui publient leurs résultats dans la revue *Neurology*. Par contre, ils ont observé que leurs deux patients atteints de démence frontotemporale se sont mis à apprécier un genre de musique qu'ils avaient toujours détesté. «Même si nous ne pouvons affirmer qu'un tel comportement est spécifique à la démence, il est différent des autres types de démence, comme la maladie d'Alzheimer par exemple. En fait, ce comportement n'a jamais été observé chez aucun des 1500 nouveaux cas d'Alzheimer que nous avons vus dans notre centre depuis les cinq dernières années. Mais il a été détecté chez deux des 46 nouveaux patients atteints de démence que nous avons vus durant la même période.»

L'auteur de l'étude, le Dr Giovanni B. Frisoni, croit que le phénomène puisse être expliqué par une nouvelle attitude du patient envers la nouveauté. Des études antérieures ont démontré que la «nouveauté»

est gérée par le lobe frontal droit du cerveau, et une prédominance du lobe frontal droit par rapport au gauche pourrait être un signe de la recherche de la nouveauté. Des lésions ont pu endommager les lobes frontaux et temporaux, responsables de la perception du ton, du timbre, du rythme et de la familiarité, et ainsi donner au patient une toute nouvelle oreille au «bruit» des idoles des jeunes...

Ce n'est pas la première fois que les spécialistes des troubles mentaux observent les goûts de leurs patients changer au fil de leur maladie. Des neurologues de l'université de Californie-Los Angeles (UCLA) avaient rapporté des comportements semblables en 1998. Ils avaient noté que les personnes atteintes de démence se sont découvert de nouveaux talents artistiques, dont la musique et le dessin, qui ont fleuri alors que la maladie progressait.

Le jus de raisin, c'est pas du vin, sauf que...

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

On savait que le vin rouge était bénéfique pour le cœur et les vaisseaux sanguins de ceux qui flirtaient avec ce précieux liquide, mais voilà que plusieurs études américaines viennent ajouter au plaisir. Nul besoin de s'enivrer pour bénéficier des vertus du vin, du simple jus de raisin suffit.

Depuis plusieurs années, des scientifiques se sont penchés sur les effets de la consommation du vin rouge sur la santé. On voulait en effet comprendre le «paradoxe français». En effet, tout en étant une population qui fume beaucoup, les Français ont en général moins de problèmes cardiaques que les Américains, par exemple.

En 1998, une étude danoise en arrivait d'ailleurs à des conclusions plutôt optimistes: un verre de rouge par jour réduisait considérablement les chances d'avoir une défaillance cardiaque.

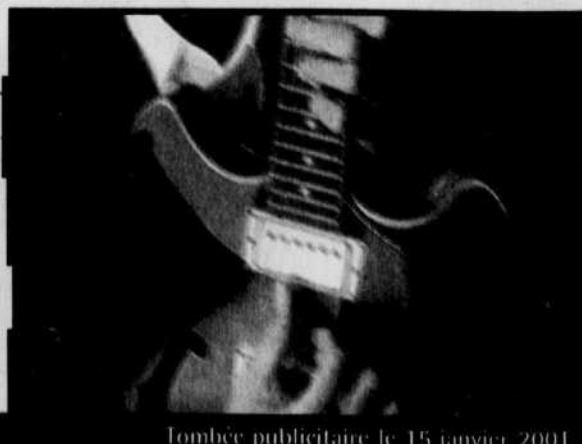
Un an plus tard, une recherche l'université du Wisconsin publiée dans la revue *Circulation* venait à son tour révéler que la consommation des produits dérivés du raisin rouge, qu'ils proviennent des pépins, de la peau du fruit ou du vin, réduisent le nombre de maladies du cœur et de cancer.

En septembre dernier, c'était au tour du centre médical de l'université Georgetown de conclure que deux verres de jus de raisin rouge par jour empêche l'activation des plaquettes, ces cellules sanguines qui contribuent à la formation de caillots. Les chercheurs indiquaient également que le jus de raisin augmentait la

proportion d'oxyde nitrique dans le sang, un élément qui aide à garder les artères en bonne santé.

Contrairement à ceux qui abuseraient du vin rouge (plus de deux verres de vin par jour), les buveurs de jus de raisin sont à l'abri d'inconvénients tels que la cirrhose du foie ou le cancer du sein chez les jeunes femmes. En plus de favoriser la fluidité du sang, le jus de raisin rouge aide à l'oxydation plus lente du mauvais cholestérol et favorise l'élasticité des artères.

La plupart des ingrédients présents dans la peau et les pépins des raisins rouges sont d'excellents antioxydants. Les produits dérivés du raisin ont également des propriétés anti-inflammatoires. De plus en plus, les médecins recommandent ce type de produits pour prévenir, entre autres, les allergies, les tendinites, les cataractes, le cancer, les maladies cardiaques et le diabète.



LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Jean Dion

Brioche et espresso allongé

Tout ayant été dit, il ne reste plus qu'à le redire autrement. En MAJUSCULES, en caractères gras et en italique, par exemple.

C'est drôle, mais **alors** que nous sommes à l'aube d'un NOUVEAU MILLENAIRE, personne n'en parle. Ça doit être un *complot* des forces des ténébres.

Parlant de COMLOT, personne non plus ne parle du **bogue** de l'an 2001. Ça doit être qu'il y a des *grosses poches* haut placées qui ont INTERET à ce que ça passe *inaperçu*. Pourquoi? Mystère et *boule de neige*. (C'est un gag **hiémal**. Hiémal est un MOT que j'ai découvert pas plus tard qu'hier dans mon **DICTIONNAIRE DE SYNONYMES** en cherchant le sens *profond* de la dernière **TOUNE** de Lynda Lemay.)

Parlant d'hiver, une *chance* qu'on est en hiver parce que SINON il ferait **anormalement** froid.

Comme il dicte ses **QUATRE VOLONTÉS** aux médias, peut-on dire que RENE ANGELIL est un **baronet** de la presse?

Parlant de presse, il **PARAÎT** qu'il y a un problème de **concentration** au Québec. Selon les experts, *cela* signifie que tous les médias sont **PLATES** à cause des mêmes *personnes*.

Félicitations à la charmante **Madonna** qui s'est mariée en *Ecosse* avec un gars en **KILT**. Et si à ce sujet vous espérez une blague sur les **PETITES CULOTTES**, vous allez **ATTENDRE LONGTEMPS**.

Les tragédies du **TEMPS DES FÊTES** nous rappellent à point nommé que ce n'est pas **tout** le monde qui voit la chose sous l'angle du **cadeau**.

À ne pas *inviter* au même party: **Yves Michaud** et **UNE BANQUE**. Et si à ce sujet vous **ESPEREZ** une blague sur le **vote ethnique**, faites-la vous-même. Moi, je ne veux pas avoir de **TROUBLES**.

Petite nouvelle du **SPORT**. Récemment, les Pistons de Detroit, un **club de basket**, ont tenu une promotion en l'honneur de leur nouveau joueur **JOE SMITH**. Tous les spectateurs s'appellent Joe **OU SMITH** étaient admis pour 1 \$. C'est alors que j'ai *pensé*, ça m'arrive, que les Panthers de Caroline, un **club de football**, pourraient faire la même chose avec **TSHI-MANGA BIAKABUTUKA**, de Longueuil, mais que ça marcherait pas *fort fort*.

La magnifique tradition du **BOXING DAY** nous rappelle à point nommé que **Newton** avait tort quand il disait que l'humanité *évolue*. **PAS FORT**, mon Isaac...

Les annonces de la **SAQ** avec **Thierry Lhermitte** sont **VRAIMENT** très crédibles. Un Français qui veut **S'INSTALLER** au Québec parce qu'on y trouve du bon vin, moi, pour ne *rien* vous cacher, j'ai pas de misère **pantoute** à croire à ça.

Parlant de boisson, c'est drôle que l'**État** n'oblige pas la **SAQ** à mettre dans ses annonces des photos de **CIRROSE DU FOIE**, de **NEZ COUPEROSES** et d'**ACCIDENTS DE MACHINE**.

Parlant de vin, il **APPERT** de toute évidence que les *vœux* de prompt rétablissement adressés à l'ami **ZOÏQUE LALANCETTE** se sont avérés vains puisqu'il est **mort** l'autre jour.

Bonne fête à l'ami **BOBBY NAULT** qui aura 42 ans et demi le 28 avril prochain!

Selon un télé-**HORAIRE** dont j'ai obtenu **exemplaire**, il va y avoir de la **grosse TV** en janvier. Le réseau **FOX** va présenter un *reality show* mettant en vedette quatre couples non mariés mais sérieusement **ENGAGÉS** qui débarquent sur une île où se **trouvent** 30 célibataires qui pensent juste à ça (**TSÉ VEUX DIRE**). On verra en *gros plan* si les couples restent ensemble ou se lancent dans un **MECHANT PARTY D'ORGIE SEXUELLE** susceptible d'*ébranler* leur **amour**. Enfin c'est à *peu près* ça.

J'ai reçu LA SEMAINE PASSÉE une lettre des Sweepstakes Machintruc m'informant que **JE** venais de gagner **16 millions de beaux dollars américains**. Seul problème, sur le **CHEQUE**, il était écrit **«CECI N'EST PAS UN CHEQUE»**. Mais ça tombe bien: je ne *saurais* pas quoi faire avec autant d'**ARGENT** étranger.

Vous ai-je **SOUHAITÉ** une **bonne année** et la *réalisation* de tous vos désirs les plus **CHERS** sauf celui de voir le jumeau non identique du futur **FILS** de l'épouse de l'autre **DÉCONGÈLE**?
jdion@ledevoir.com

Des frais de subsistance n'auraient pas été versés

Des séquelles de la crise du verglas

Trois avocats veulent intenter un recours collectif contre les compagnies d'assurances

La tempête de pluie verglaçante de 1998 n'a peut-être pas fini de faire des victimes, mais chez les assureurs cette fois. Quelques jours à peine avant l'extinction du droit de les poursuivre dans cette affaire, trois avocats ont déposé une demande de recours collectif au nom de l'ensemble des sinistrés.

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Les victimes du verglas de 1998 pourraient bien se voir offrir une dernière chance d'obtenir une compensation pour les désagréments subis à cette occasion. Une demande de recours collectif a en effet été officiellement déposée hier en leur nom contre une dizaine de compagnies d'assurances.

La démarche vise à forcer ces dernières à verser à chaque personne touchée un dédommagement de 75 \$ par jour de panne d'électricité pour les frais additionnels de subsistance engagés. «Selon nos informations», explique Louise Denoncourt, l'une des avocates à l'origine du recours, certaines compagnies ont bien versé des compensations de ce genre à leurs clients. Mais la grande majorité ne l'ont pas fait, même

si les contrats d'assurance contenaient une clause qui le prévoyait. Quant aux assurés qui ont reçu une forme de dédommagement, poursuit-elle, celui-ci aurait dans la plupart des cas été calculé à partir de la date de l'ordre d'évacuation, émis le 13 janvier, alors que plusieurs résidences étaient alors privées d'électricité depuis déjà une semaine.

Le recours collectif a été déposé hier au Palais de justice de Longueuil et doit être autorisé par la Cour supérieure avant de pouvoir être jugé sur le fond. S'il est permis, il constituera vraisemblablement la dernière poursuite du genre entreprise à la suite de la tempête de pluie verglaçante, la loi prévoyant qu'il y ait prescription trois ans après les faits.

730 000 sinistrés

Rappelons qu'au pire de la crise, en janvier 1998, près de 1,4 million d'abonnés ont été privés d'électricité au Québec. De ce nombre, dit Louise Denoncourt, environ 200 000 auraient subi des pannes prolongées. On se souvient qu'à l'époque on multipliait grosso modo ces chiffres par trois pour évaluer le nombre de personnes touchées. Selon le Bureau d'assurance du Canada, les compagnies d'assurances ont versé jusqu'à présent 1,476 milliard aux 730 169 victimes de la tempête de pluie verglaçante au Québec.

Louise Denoncourt rappelle que le recours collectif ne vise qu'une clause bien précise des contrats d'assurance et ne s'étend pas, par exemple, aux dommages causés à la propriété. Par frais additionnels de subsistance, on entend par exemple les frais d'hébergement et les repas pris à l'extérieur mais aussi l'achat de bois de chauffage supplémentaire. «Ce n'est pas, fait-elle valoir, parce que vous êtes allés vous réfugier chez des amis ou votre famille qu'ils avaient à vous accueillir gratuitement.»

Parmi la dizaine de compagnies d'assurances visées, on retrouve les Assurances générales Desjardins, AXA et le Groupe commerce, qu'il n'a pas été possible, malgré nos efforts, de joindre.

La cour jugera dans les prochains jours si le recours collectif est fondé en droit. Si elle l'autorise, un avis sera publié dans les journaux pour permettre aux personnes visées qui auraient entrepris de leur côté d'autres poursuites de s'en exclure. Quant aux autres, une procédure devrait également être déterminée pour leur permettre de s'inscrire et de profiter des éventuelles compensations. Assistée des avocats Stéphane-Charles Grenon et Marie-Michelle Dion, Louise Denoncourt ne s'attend pas à ce que l'affaire soit jugée sur le fond avant l'automne prochain. Pour les contacter, composer le (450) 448-8765 ou écrire à <verglas1998@courriel.qc.ca>.

Banlieue de Boston

Le tireur fou est inculpé de sept meurtres

AGENCE FRANCE-PRESSE

Malden, États-Unis — Le tueur à la Kalachnikov, responsable de la mort mardi de sept de ses collègues de travail près de Boston (côte est), a été inculpé hier de meurtre avec préméditation.

Michael McDermott, 42 ans, un colosse de 1,85 m et 120 kg aux allures de Raspoutine, crinière et barbe noire, est resté totalement impassible pendant la lecture de l'acte d'inculpation, au tribunal de Malden, dans le Massachusetts.

L'homme, vêtu de la combinaison orange des détenus et d'un gilet pare-balles, a plaidé non coupable. Il a été maintenu en détention sans possibilité de libération sous caution.

Ses sept victimes, quatre femmes et trois hommes, travaillaient toutes au service de la paye de l'entreprise de conseil pour Internet où McDermott était employé depuis mars.

Cette société, Edgewater Technology, basée à Wakefield, dans la banlieue nord de Boston, avait récemment été saisie d'une demande du fisc de prélever sur le salaire de McDermott des arriérés d'impôts.

Selon des témoins, il s'était mis en colère la semaine dernière après avoir été informé de ces prélèvements ordonnés par le fisc.

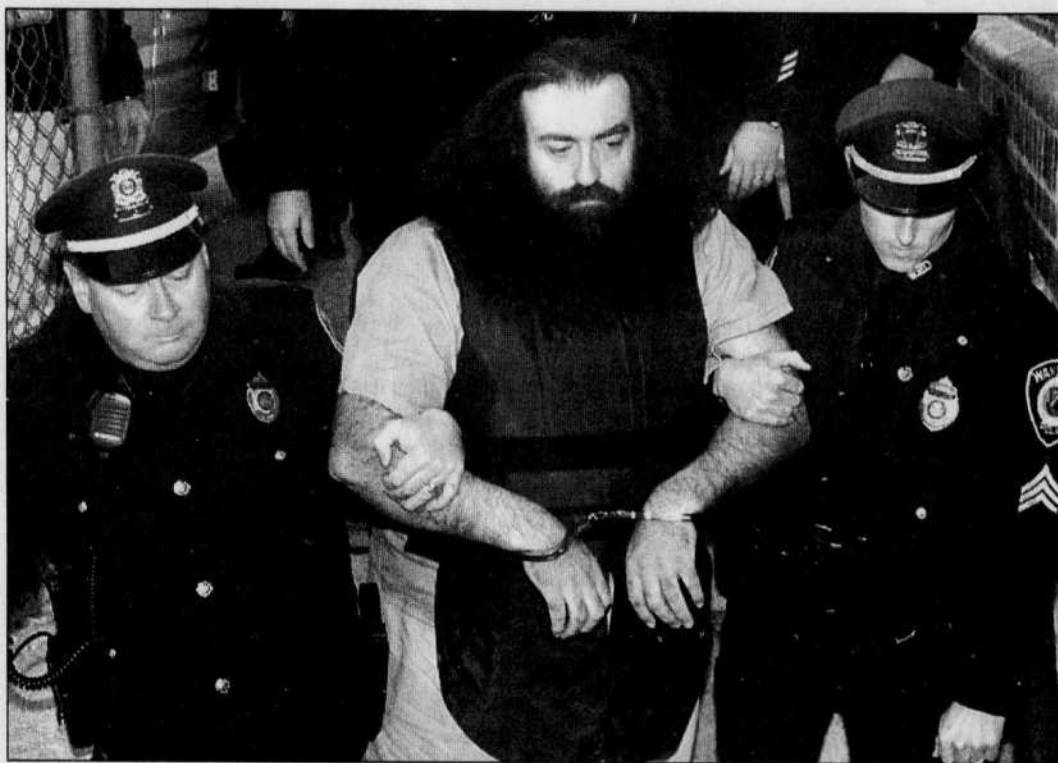
«Mucko», comme le surnomment ses neveux et nièces, était, selon les témoignages, un homme solitaire et peu causant. Sa femme l'avait quitté en 1996. Selon son avocat, Kevin Reddington, il suit un traitement psychiatrique et prend des médicaments.

Le tireur s'était présenté normalement au travail mardi matin, bavardant avec ses collègues d'Edgewater Technology. En fin de matinée, il avait quitté son bureau pour parcourir les locaux, avait dégainé ses armes et ouvert le feu.

«Tout a duré entre sept et huit minutes. Il a chargé l'arme à plusieurs reprises pour tirer», a affirmé le procureur adjoint chargé du dossier, Tom O'Reilly, qui s'est opposé à une libération sous caution.

«Ce fut un acte prémédité, empreint d'une atrocité extrême et de cruauté», a affirmé le procureur.

Il a souligné que l'homme avait tiré 37 rafales et plusieurs coups de pistolet. Sept personnes ont été tuées, la plupart de plusieurs balles dans le dos et dans les par-



REUTERS

Michael McDermott, protégé par une veste pare-balles, a été escorté jusqu'au tribunal.

ties inférieures du corps. «Peu de balles ont raté leur cible. Les corps ont été transpercés», a décrit Tom O'Reilly.

En pénétrant dans le bâtiment, les policiers ont trouvé McDermott assis dans le hall, armé d'un fusil d'assaut AK-47, d'un fusil et d'un revolver semi-automatique. Il s'est rendu sans résistance, a indiqué le procureur.

McDermott n'était détenteur d'aucun permis de port d'armes, selon la police, qui ignore comment il s'est procuré un fusil d'assaut Kalachnikov.

Selon l'accusation, le mobile serait le litige l'opposant

au fisc américain, à qui il devrait d'importantes sommes d'argent, dont le montant n'a pas été communiqué.

Dans son casier chez Edgewater Technology, verrouillé, les policiers ont découvert une autre arme et des paquets de munitions. Chez lui, ils ont découvert des magazines expliquant comment faire des bombes artisanales, ainsi que 20 litres de liquide explosif.

En 1997, les armes à feu ont été responsables de la mort de 32 436 personnes aux États-Unis. Le nombre d'armes à feu en circulation aux États-Unis est estimé à 200 millions, dont 65 millions d'armes de poing.

EN BREF

Un enfant de sept ans meurt dans un accident de motoneige

(PC) — Un accident de motoneige a coûté la vie à Anthony Lehoux-Veilleux, âgé seulement de sept ans, peu après 20h, mardi soir, à Saint-Agapit, dans la région Chaudière-Appalaches. La victime, qui a été éjectée de l'engin, a succombé à d'importantes blessures à la tête. Son père, qui était au volant de la motoneige, aurait été incapable d'éviter un amoncellement de neige au centre d'une route secondaire. Il a lui aussi été blessé grièvement et on craint pour sa vie. Il repose présentement au Centre hospitalier de l'Université Laval.

Une dame perd la vie après avoir été heurtée par un chauffard

(PC) — Une dame de 35 ans a perdu la vie vers 5h, hier matin, après avoir été heurtée par un automobiliste sur le chemin Salvail, à La Présentation, près de Saint-Hyacinthe. Quelques minutes auparavant, la victime avait perdu le contrôle de son véhicule qui est allé s'enliser dans le fossé. C'est en se rendant chercher de l'aide qu'elle a été happée par un automobiliste de 28 ans. Ce dernier, qui a porté secours à la victime, a été arrêté. L'alcool serait en cause et il est possible qu'il soit accusé de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort.



Nathalie ELLIOTT

Petit code grammatical

Conforme à la nouvelle terminologie.

En vente dans toutes les librairies

Sous la direction de
Gérard LANGLOISpetit Guérin
expressUn vade-mecum pour le
cours secondaire.

796 pages - 37,80 \$

Les Éditions
GUÉRIN
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

Grand solde d'hiver
50% et plus

Costumes d'automne 100% laine Importés d'Italie	Rég : 980\$ Solde 399\$
Vestes-Blazers 100% laine Importés d'Italie	Rég : 695\$ Solde 299\$
Pantalons 100% laine Importés d'Italie	Rég : 199\$ Solde 99\$
Cravates 100% soie Importées d'Italie	Rég : 95\$ Solde 40\$

Du lundi au vendredi
de 10 h à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h
Tous les soirs après 18 h
sur rendez-vous seulement

Club 402-HOMME

1118, rue Sainte-Catherine O., Bureau 200
Montréal (Québec) H3B 1H5
tél. : 861-3636

• LES ACTUALITÉS •

Urgences-Santé

Ambulanciers et dirigeants se font plus conciliants

Les parties changent les négociateurs

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Le pire a été évité de justesse à Urgences-Santé. Au cours d'un ultime sprint de pourparlers, patrons et ambulanciers ont signé une entente de principe peu avant minuit vendredi soir. La grève est ainsi écartée pour le moment et une nouvelle stratégie de négociation a été adoptée.

Les deux parties doivent se rencontrer le 11 janvier prochain. Et pour que l'ambiance de travail soit meilleure, la direction et le Regroupement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ) ont convenu d'envoyer du sang neuf à la table des négociations. Dans le cas d'Urgences-Santé, il s'agira de Pierre Gingras, le nouveau directeur des ressources humaines.

Au cours des discussions, Urgences-Santé a également décidé d'augmenter ses effectifs pour le temps des Fêtes, ce qui a réjoui le président du RETAQ (CSN), Yves Imbeault. Le porte-parole d'Urgences-Santé, André Chamberland, précise toutefois que «le syndicat voit ça comme une victoire, mais c'est toujours ce qu'on fait pendant cette période pour réagir à une plus grande demande». Victoire ou pas des ambulanciers, le service d'ambulance reste donc intact dans la région métropolitaine.

Les parties ont également convenu de réviser, au début de janvier, le cas d'un ambulancier congédié il y a deux semaines parce qu'il était soupçonné de vandalisme sur un véhicule appartenant à Urgences-Santé.

«Nous avons mené une enquête interne parallèlement à celle de la police de Laval — qui n'a pas encore trouvé de coupable — et notre enquête nous a conduits au congédiement de cet individu», explique André Champagne. «Le syndicat nous a dit qu'il détenait de nouveaux éléments. Si ces informations nous prouvent que cette personne n'a pas fait le coup, ou qu'elle n'était pas seule, nous allons rééva-

luer son dossier et, s'il y a lieu, changer la sentence.»

Néanmoins, si le RETAQ décidait de mettre sa menace de grève à exécution, il risquerait d'en payer cher le prix. Devant l'urgence de la situation, le Conseil des services essentiels (CSE) a émis, dans la nuit de vendredi, de nouvelles ordonnances interdisant au syndicat «tous moyens de pression ou actions concertées susceptibles de priver le public d'un service auquel il a droit, et ce, jusqu'à la solution du présent conflit».

C'est donc dire que toute action, quelle qu'elle soit, mise en avant par les ambulanciers sera considérée comme un outrage au tribunal. Une condamnation pour cette infraction pourrait signifier amendes ou emprisonnement. On sait que, le 19 décembre dernier, le RETAQ s'est rendu coupable de deux outrages au tribunal pour avoir passé outre à des ordonnances du CSE. Et la sentence sera connue en janvier.

Véritable saga, ce conflit (le septième en dix ans) a débuté au printemps dernier lorsque les ambulanciers ont demandé une révision de leur modèle horaire. Le syndicat argue qu'il y a un manque d'employés pour assurer un service de qualité, ce que leur employeur ne nie pas. Reste maintenant à trouver le nombre d'emplois permanents qu'Urgences-Santé acceptera de créer.

«Il ne faut pas oublier que le problème réel, c'est qu'il y a un manque de ressources, il y a une pénurie d'ambulanciers qualifiés», précise André Champagne. «Même si on ajoutait 70 quarts de travail de plus, on n'aurait pas assez de monde pour les combler.»

Pour régler une partie de ce problème, Urgences-Santé finance présentement la formation d'une quarantaine d'ambulanciers. Ceux-ci, de même qu'une vingtaine d'étudiants du cégep d'Ahuntsic, recevront leur diplôme au mois de mai.

Malgré plusieurs appels et des messages répétés, Yves Imbeault n'a pas rappelé *Le Devoir* pour lui donner sa version des événements des derniers jours.

Plus de 340 personnes ont été tuées durant le ramadan

REUTERS

Paris — Les musulmans du monde entier fêtaient hier, ou aujourd'hui dans certains pays, la fin du ramadan, un mois de jeûne et de prières endeuillé cette année par des violences au Proche-Orient et en Asie.

Dans les Territoires palestiniens, l'intifada d'El Aksa, déclenchée par la visite controversée, le 28 septembre, du chef du Likoud israélien, le général Ariel Sharon, sur l'esplanade des Mosquées, a jeté une ombre sur le ramadan.

Les violences de part et d'autre, qui ont fait au total quelque 343 morts, pour l'essentiel des Palestiniens, ont continué tout au long de cette période qui est censée être celle de la paix, de la prière et de l'ouverture à autrui.

Plutôt que de participer aux fêtes et repas qui marquent traditionnellement la fin du ramadan, les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza ont afflué dans les cimetières pour pleurer les morts de la deuxième «intifada».

Les petits enfants, assis sur les pierres tombales, psalmodiaient des sourates du Coran tandis que les femmes servaient le traditionnel café aux personnes en deuil.

Yasser Arafat a déposé des gerbes de fleurs sur les tombes des «martyrs de l'intifada» à Gaza.

Hier, le président de l'Autorité palestinienne a formulé le vœu que la fin du ramadan marque un tournant dans le processus de paix avec l'Etat hébreu.

«Cet Aïd est décisif. Si Dieu le veut, il sera un point de départ d'un processus qui aboutira à ce qu'un petit enfant palestinien hisse le drapeau de la Palestine sur les murailles, les minarets et les églises de Jérusalem!» a-t-il souhaité après les prières traditionnelles de fin du ramadan.

À Bagdad, la morosité était également de mise en

cette fin de ramadan célébrée après plus de dix ans de dures sanctions internationales consécutives à l'invasion du Koweït. La plupart des Irakiens interrogés disaient appréhender les trois jours de fête avec des sentiments très partagés — nostalgie pour l'époque passée et espoir d'une levée rapide de l'embargo des Nations unies.

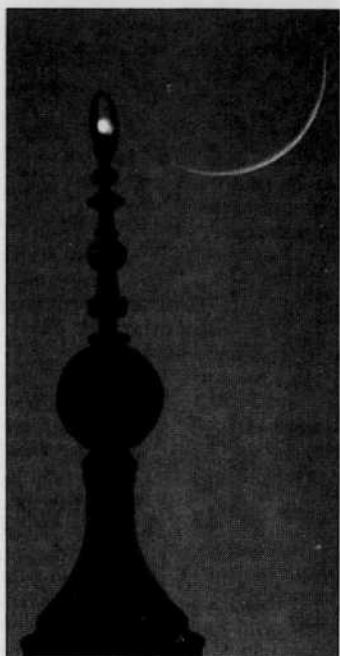
«Avant 1990, les gens descendaient dans la rue lors de l'Aïd el-Fitr pour chanter et danser», se souvient Abou Saad, commençant âgé de 52 ans.

Même son de cloche chez Zahara Faik, fonctionnaire: «Je prie Dieu pour qu'il ait pitié de nous et obtienne la levée de l'embargo.»

En Indonésie, le plus grand pays musulman du monde, des millions d'adeptes de Mahomet ont afflué dans les mosquées, les champs et les stades pour la première journée de l'Aïd dans un climat tendu par la crainte d'une nouvelle explosion de violence religieuse.

Ces derniers jours, 18 bombes visant la minorité chrétienne ont explosé dans la nuit de Noël dans huit villes du pays, dont Djakarta. On a déploré 13 morts et des dizaines de blessés. Dans la capitale et ailleurs dans l'archipel, des dizaines de milliers de policiers étaient en alerte. Mais le calme a finalement prévalu et on ne signalait pas d'incidents. A Djakarta, les écoles et les magasins sont restés fermés et les rues étaient pratiquement désertes, la journée étant consacrée à la prière et aux visites aux amis et parents.

Le gouvernement et les dignitaires tant chrétiens que musulmans avaient invité la population à fêter l'Aïd de la manière la plus discrète possible — ce qui n'a pas empêché les fidèles de parader par millions dans les rues de Djakarta, des villes et des villages en scandant le nom d'Aïd et en déclenchant des feux d'artifice qui ont duré toute la nuit.



REUTERS

Carrières & Professions

Maintenant publiées les samedis et les mercredis dans *Le Devoir*.

ANNONCEURS : Dénichez la perle rare en annonçant vos offres d'emploi dans *LE DEVOIR*. Publiées les samedis et mercredis, deux publications, un seul prix.

Délai de réservation :

14 heures, la journée précédant la publication.

LES CANDIDATS(ES) DE QUALITÉ LISENT LE DEVOIR.

Renseignements:

Christiane Legault, (514) 985-3316

Se taper des milliers de kilomètres pour que les coups cessent de pleuvoir

SÉVERINE DEFOUNI
LE DEVOIR

Deux mères ontariennes prennent la direction de Buenos Aires, en Argentine, ce soir, afin d'entreprendre une collecte de fonds sur roues à l'intention des femmes victimes de violence conjugale. Au volant d'une Kia commanditée, elles traverseront le continent américain jusqu'à leur résidence de Toronto, 15 000 kilomètres plus loin, pour amasser des fonds pour la Fondation du 6 décembre — fondation torontoise nommée après la tragédie de Polytechnique et qui offre des prêts sans intérêt aux femmes violentées pour payer leur loyer et reconstruire leur vie. Durant le périple d'un mois, les deux «wild women», comme on les a baptisées, prévoient faire de la sensibilisation et rencontrer des militants contre la violence faite aux femmes.

«L'idée nous est venue alors que nous étions assises dans la cuisine en train de discuter du nombre incroyable de cas de femmes violentées», se rappelle Adrienne Rosen, présidente et directrice générale d'International Courier, une compagnie de livraison de courrier par voies aériennes. «Nous nous sommes dit qu'il fallait s'impliquer personnellement pour que cesse cette violence.»

C'est ainsi que cette mère de famille de 46 ans et deux autres amies ont entrepris de cogner aux portes des compagnies pour les sensibiliser à leur projet. En tout, vingt-cinq commanditaires, dont les hôtels Hilton, le Syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) et les librairies Indigo se sont ralliés à la cause. «Nous n'avons pas eu de difficulté à les intéresser. C'est un problème qui n'est plus tabou aujourd'hui», a dit Mme Rosen.

Selon Charlotte Thibault, vice-présidente de la Fondation des femmes canadiennes, «le secteur privé est de plus en plus sensibilisé» à cette cause. La Fondation travaille d'ailleurs en partenariat avec les magasins Le Body Shop, dont les 125 boutiques à travers le Canada ont profité du Boxing Day pour amasser des fonds pour son programme «Mettre FIN à la violence faite aux femmes». «Comme la Fondation nous a dit que l'incidence de violence conjugale augmente durant la période des Fêtes, nous avons décidé de profiter de cette journée de magasinage populaire pour inviter nos clients à faire un don», a dit Sorya Ingrid Gaulin, instigatrice du programme il y a sept ans.

• LE DEVOIR •

LE MONDE

Écroué depuis le 21 décembre dans une affaire de trafic d'armes vers l'Angola

Le fils de Mitterrand reste en prison

« Vous imaginez la taille du déshonneur »

La chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris a décidé hier le maintien en détention de Jean-Christophe Mitterrand, écroué depuis jeudi dernier à la prison parisienne de la Santé dans le cadre de l'enquête sur un trafic d'armes entre la France et l'Afrique. La décision n'est pas motivée. Comme le veut la procédure, la demande sera de nouveau examinée sur le fond le 2 janvier par la chambre d'accusation, siégeant cette fois collégialement (trois magistrats).

Paris (AFP) — Jean-Christophe Mitterrand, fils aîné de l'ex-président français, passera le réveillon du Nouvel An en prison, où il est écroué depuis le 21 décembre dans une affaire de trafic d'armes vers l'Angola, la justice ayant refusé hier sa demande de remise en liberté. Suivant les réquisitions du parquet général, la Cour d'appel de Paris a rejeté la demande de remise en liberté de l'ancien conseiller du président de la République pour les affaires africaines.

Ce maintien en détention est motivé par la crainte de manipulation de comptes bancaires, pression sur témoin ou destruction de preuves, selon la défense de Mitterrand. Une nouvelle demande sera examinée sur le fond par la Cour le 2 janvier.

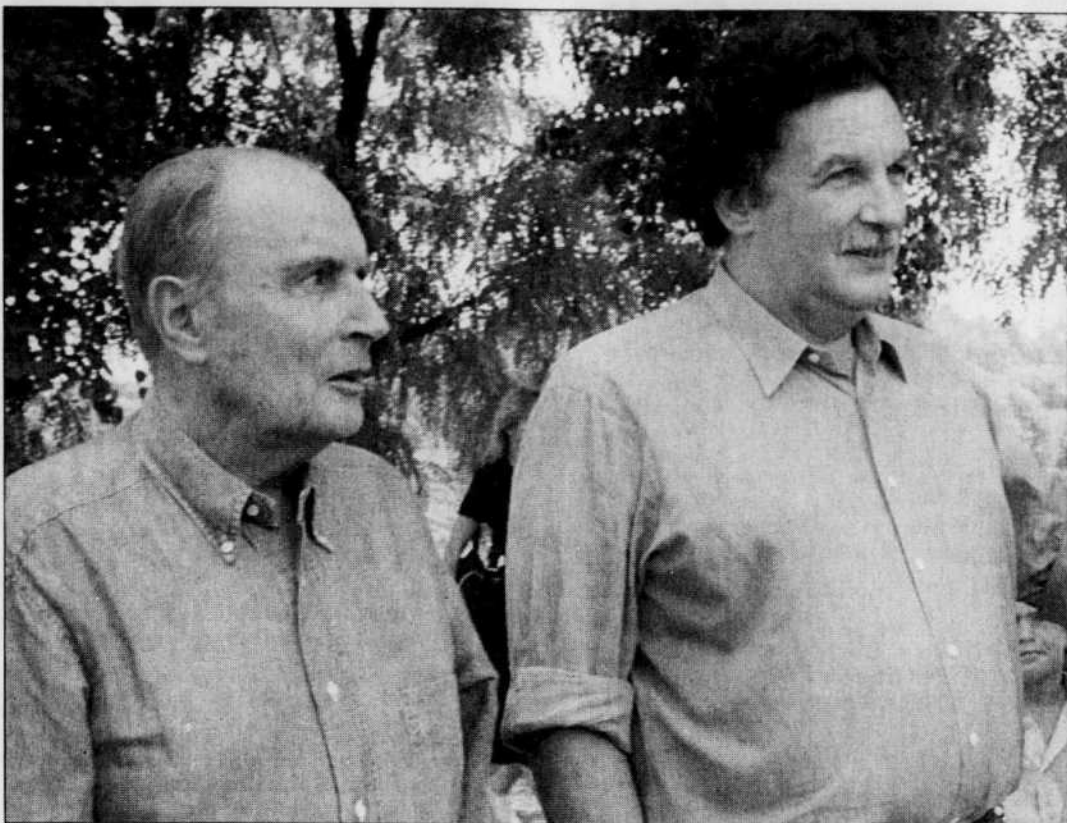
Jean-Christophe Mitterrand, 54 ans, est poursuivi pour « complicité de trafic d'armes, trafic d'influence par une personne investie d'une mission de service public, recel d'abus de biens sociaux, recel d'abus de confiance et trafic d'influence aggravé ».

Son avocat, M^e Jean-Pierre Versini-Campinchi, a demandé hier « instamment que le parquet nous fournisse ce qu'il y a dans ce dossier qui constitue les éléments graves et concordants pour que Jean-Christophe Mitterrand soit détenu ». L'avocat a précisé lors d'une conférence de presse agir « sur la demande de Danielle Mitterrand », la mère du prévenu. « Mme Mitterrand demande à ce qu'on dise sur quels motifs on maintient son fils en prison », a-t-il dit. « Physiquement, Jean-Christophe Mitterrand supporte sa détention. Moralement, il est déjà carbonisé. Vous imaginez la taille du déshonneur », avait-il déclaré en matinée.

Importantes sommes d'argent

Conseiller pour les affaires africaines à l'Élysée de 1986 à 1992, le fils de l'ancien président a toujours nié toute participation à un quelconque trafic d'armes vers l'Angola, pays déchiré par une guerre civile depuis son indépendance en 1975.

Les enquêteurs le soupçonnent d'avoir reçu d'im-



François Mitterrand et son fils Jean-Christophe le 20 août 1995.

ANAI NICOLE BRUNEL REUTERS

portantes sommes d'argent pour faciliter, grâce à son carnet d'adresses, la conclusion, en 1993 et 1994, de contrats de ventes d'armes de l'ex-URSS, d'un montant global de plus de 500 millions de dollars, au régime du président angolais José Eduardo dos Santos pour contrer la guérilla anti-marxiste de l'UNITA de Jonas Savimbi.

Jean-Christophe Mitterrand a reconnu avoir perçu en 1997 et 1998, sur un compte numéroté en Suisse, une « rémunération » de 1,8 million de dollars de Breco International, une société de ventes d'armes. Mais, selon sa défense, cette rémunération est liée à des « swaps », des échanges de crédits bancaires internationaux contre du pétrole, qui n'ont rien à voir avec un trafic d'armes.

« Mon client a sans doute commis une maladresse grave. Mais la fraude fiscale n'est pas une des charges qui lui sont reprochées », s'est encore insurgé l'avocat.

Présenté comme le personnage central de cette af-

faire, le dirigeant de la société Breco International, Pierre Falcone, reste lui aussi écroué depuis le 1^{er} décembre. En revanche, Isabelle Delubac, sa secrétaire, a été remise en liberté vendredi après avoir été écrouée le 30 novembre.

C'est lors d'une perquisition au domicile de cette secrétaire, en septembre dernier, que les enquêteurs avaient saisi des disquettes informatiques comportant une liste de personnes et de sociétés rémunérées par Breco International en marge de contrats d'armement. Y figuraient notamment les noms de Jean-Christophe Mitterrand et de l'écrivain Paul-Loup Sulitzer. Ce dernier a été mis en examen (inculpé) mais laissé libre sous contrôle judiciaire, tout comme Jean-Noël Tassez, un proche de Jean-Christophe Mitterrand, ex-président de la Sofirad, organisme qui détient les participations de l'État dans une trentaine de sociétés audiovisuelles en France et à l'étranger, et de Radio Monte Carlo.

Milosevic arrêté en janvier?

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Belgrade — Le vice-premier ministre serbe Nebojsa Covic a estimé que l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic et son épouse Mira Markovic pourraient être arrêtés en janvier, dans une interview publiée par le quotidien *Glas Javnosti* dans son édition d'aujourd'hui.

« S'il n'avait tenu qu'à moi, ils seraient depuis longtemps en prison. J'aimerais qu'il soit possible de les arrêter avant la fin de l'année, mais l'on peut s'attendre objectivement à ce que cela arrive en janvier », a déclaré M. Covic.

M. Covic, un des leaders de l'opposition démocratique de Serbie (DOS), la coalition qui a renversé M. Milosevic, n'a pas expliqué les raisons pour lesquelles cette arrestation ne pouvait avoir lieu immédiatement. Il a rejeté catégoriquement l'idée que M. Milosevic soit livré au Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, qui l'a inculpé en mai 1999 de crimes de guerre et contre l'humanité commis pendant le conflit du Kosovo.

Le TPI envisage d'étendre l'inculpation de M. Milosevic aux guerres de Croatie et de Bosnie-Herzégovine, pour lesquelles la communauté internationale le tient responsable.

« La Haye ? Vous n'y pensez pas ! C'est ici [en Serbie] qu'ils doivent répondre des méfaits qu'ils ont commis. C'est un plaisir qu'il ne faut pas offrir à quelqu'un d'autre », a dit M. Covic.

« Slobodan Milosevic et Mirjana Markovic sont les principaux responsables de la catastrophe nationale que connaît le pays », a encore dit M. Covic, ajoutant que leurs proches collaborateurs seraient aussi jugés.

« Ce sera un processus à long terme, mais tout à fait réalisable », a assuré M. Covic.

Cependant, le président yougoslave Vojislav Kostunica a exclu hier l'organisation à Belgrade, dans des délais rapides, d'un procès pour corruption de son prédécesseur, Milosevic. Dans un entretien à la radio allemande, le nouveau chef de l'État a fait valoir que le règlement du contentieux entre la Serbie et le Monténégro, partenaire rétif de Belgrade au sein de la Fédération yougoslave, était un problème plus pressant. « La population a besoin de nourriture plus que de revanche ou de justice », a-t-il dit.

Kostunica, qui a battu Milosevic au scrutin présidentiel d'octobre, estime aussi qu'il faut modifier l'ancien cadre judiciaire et juridique hérité de l'époque de Tito et remplacer les magistrats nommés sous le précédent régime, avant de poursuivre l'ancien chef de l'État et ses partisans.

« Il nous faut créer le cadre institutionnel pour juger de la question de la responsabilité sur une base légale, et non en vertu d'une justice révolutionnaire », a poursuivi Kostunica. Il a ajouté que l'État, pas plus que le système judiciaire ou les médias, n'était nullement prêt à engager d'éventuelles poursuites contre son prédécesseur. Les propos du président constituent une mise au point alors que l'hypothèse d'un procès pour corruption de Milosevic est de plus en plus ouvertement envisagée par les réformateurs au pouvoir à Belgrade. Milosevic, qui vit sous bonne garde dans un quartier chic de Belgrade depuis sa mise à l'écart, est recherché par la justice internationale pour crimes de guerre à la suite de son rôle dans les exactions au Kosovo.

L'adieu du Che Guevara africain

Jerry Rawlings risque de hanter encore longtemps le Ghana qu'il a dirigé pendant 18 ans

JUDITH RUEFF
LIBÉRATION À ACCRA

C'est un véritable personnage de légende qui s'apprête à quitter la scène politique du Ghana. Jerry John Rawlings, flamboyant ancien capitaine d'aviation, tire sa révérence après avoir dirigé son pays pendant 18 ans. Quel que soit le résultat du second tour des élections présidentielles qui se déroulent aujourd'hui, Rawlings cédera en effet sa place, conformément à la Constitution qu'il a lui-même élaborée et qui limite à deux mandats successifs la fonction présidentielle. « Rawlings affirme qu'il s'intéresse désormais à la lutte contre le paludisme qui ravage l'Afrique. Mauvaise nouvelle pour les moustiques et bonne nouvelle pour le Ghana », ironisait récemment un quotidien local. Le jugement est particulièrement sévère. Car si la soif de changement est forte au Ghana, Rawlings risque de hanter encore longtemps un pays qui a réussi sa conversion démocratique grâce à cet ancien officier putschiste aux allures de Che Guevara africain. « Il a fait l'histoire de ce pays, en bien comme en mal », constate un éditorialiste ghanéen. « Quoi qu'on en pense, on ne peut parler du Ghana sans évoquer son nom et le "facteur Rawlings" continue de peser sur notre vie politique », souligne-t-il.

Dans les zones rurales de l'est et du nord du pays, Rawlings reste d'ailleurs une icône intouchable. A Ningo, un gros bourg sur la côte est du pays, les femmes de pêcheurs ont gardé toute leur tendresse pour « J. J. », le « leader qui est venu libérer les masses », comme le souligne avec application la propagande locale. « Nous, on aimerait que J. J. reste, après tout ce qu'il a fait pour nous », soulignent les femmes tout en montrant l'atelier où elles fument le poisson, l'école en dur, les fils électriques, la citerne de l'essence « moins chère ». Tout ce qui leur a rendu la vie un peu moins difficile, grâce à Rawlings.

Orateur et emporté

Né d'un père écossais et d'une mère ghanéenne, Jerry Rawlings fait irruption sur la scène politique en 1979. A 32 ans, ce jeune capitaine d'aviation enrage alors de voir son pays, l'un des plus riches d'Afrique, indépandant depuis 1957, sombrer dans la misère. Il renverse les généraux corrompus et incompetents qui dirigent le pays depuis 1966 et fusille pour l'exemple trois d'entre eux sur une plage d'Accra, la capitale. Puis, il organise des élections et rend le pouvoir aux civils. Un an et demi plus tard, en 1981, il réédite pourtant son coup d'État, indigné par la corruption persistante. Mais cette fois, il reste aux commandes.

Révolutionnaire romantique, comme le veut l'époque, Rawlings prône le retour à l'idéologie tiers-mondiste du père de l'indépendance, Nkrumah. Orateur bouillonnant et emporté, décontracté et sûr de lui, il fascine son peuple. Sa période révolutionnaire sera pourtant de courte durée. Politicien pragmatique, le capitaine Rawlings rend les armes face aux lois du marché. Très rapidement, il négocie avec les bailleurs de fonds internationaux. En 1982, le Ghana

est ainsi le premier pays d'Afrique à mettre en œuvre un plan d'ajustement structurel. Le pays se modernise et son président est cité en exemple.

Désaveu

En 1992, c'est sur le front politique que l'ancien putschiste innove en autorisant le multipartisme. Bien mieux, il remportera à deux reprises des élections démocratiques en 1992 et 1996. Mais aujourd'hui, l'heure est venue de passer la main. Son dauphin, l'actuel vice-président John Atta Mills n'a cependant ni son charisme, ni son passé légendaire.

Le 7 décembre, lors des législatives et du premier tour des présidentielles, le parti au pouvoir a été désavoué par les Ghanéens. Réfugié dans son « castle » de la banlieue chic d'Accra, Rawlings boude, dit-on, et prépare ses valises. « J'ai été trahi », aurait-il lancé à son dernier carré de fidèles lors de la cérémonie d'adieu offerte au personnel du château présidentiel.

Mais, à 53 ans, Rawlings, qui reste à la tête de son parti, n'a peut-être pas dit son dernier mot. Jouera-t-il un rôle en Afrique pour son compatriote Kofi Annan, l'actuel secrétaire général de l'ONU? Rien ne permet pour l'instant de l'affirmer. Rawlings se contente d'indiquer qu'il souhaite continuer à « faire quelque chose pour le pays ». Et peut se targuer d'être l'un des rares chefs d'État africains arrivés par la force à quitter dignement le pouvoir.



ARCHIVES LE DEVOIR

Jerry Rawlings: un politicien pragmatique.

EN BREF

Pinochet a mal aux dents

Santiago (AFP) — Le général Augusto Pinochet s'est rendu hier à l'hôpital militaire de Santiago pour un contrôle dentaire, a annoncé à l'AFP l'un des collaborateurs de l'ancien dictateur chilien, le général en retraite Guillermo Garin. Le général Pinochet est arrivé à l'hôpital en fin de matinée après avoir quitté sa résidence du quartier de La Dehesa, dans l'est de Santiago, et a été soigné pendant 15 minutes dans le cadre d'un traitement entamé le 14 décembre. Il s'agissait de la cinquième visite du même type effectuée par l'ex-dictateur en deux semaines à l'hôpital militaire, établissement où il devra se soumettre à des examens mentaux et neurologiques avant d'être interrogé par le juge Juan Guzman Tapia. Le général Pinochet, 85 ans, fait l'objet d'une procédure judiciaire pour sa responsabilité dans la mort et la disparition de plus de 3000 personnes pendant son régime (1973-1990).

L'hymne aura des paroles

Moscou (Reuters) — Une commission du Kremlin a recommandé hier que les paroles de l'hymne soviétique stalinien rétabli la veille par le président Vladimir Poutine soient réécrites par leur auteur. Des membres de la commission ont dit avoir choisi un texte du poète pour enfants Sergueï Mikhaïlov, qui avait composé la version originale des paroles de l'hymne en 1943. C'est la troisième fois que l'auteur, aujourd'hui âgé de 87 ans, doit récrire les paroles de l'hymne. Il avait déjà modifié le thème une première fois après la mort de Staline. Les paroles devraient être rendues publiques à temps pour le discours que doit prononcer Poutine pour le Nouvel An. Le président russe a officiellement rétabli mardi l'hymne soviétique de l'ère stalinienne, mais sans les paroles, ainsi que l'emblème tsariste de l'aigle à deux têtes et le drapeau rouge-blanc-bleu. Ces textes, promulgués par le chef de l'État, avaient été adoptés début décembre par les deux chambres du parlement à la demande du président, soucieux de renforcer l'identité de la nation russe. Officiellement, un concours a été ouvert pour les paroles de l'hymne, mais le Kremlin avait déjà fait savoir il y a plusieurs semaines sa préférence pour un texte de Mikhaïlov, père du metteur en scène Nikita Mikhaïlov, et du cinéaste Andreï Kontchalovsky, émigré à Hollywood. Après la chute de l'URSS, le prédécesseur de Poutine, Boris Eltsine, avait remplacé l'hymne original soviétique par un chant patriotique du XIX^e siècle sans paroles.

Poutine et Clinton heureux

Moscou (AFP) — Le président russe Vladimir Poutine et le président américain Bill Clinton se sont réjouis hier soir de l'amélioration « considérable » des relations russo-américaines, au cours d'un entretien téléphonique, a déclaré un porte-parole du chef de l'État russe. « Les deux présidents ont relevé avec satisfaction que les relations russo-américaines se sont considérablement améliorées durant ces dernières années, bien que plusieurs problèmes fassent encore l'objet de discussions », a déclaré le porte-parole pour la presse Alexei Gromov, cité par l'agence Interfax. « M. Poutine a souligné la volonté de la Russie de développer la coopération avec la nouvelle administration américaine, sur la base de cette tendance positive », a-t-il ajouté. MM. Poutine et Clinton ont discuté du processus de paix au Proche-Orient et ont souligné la nécessité pour les États-Unis et la Russie de coordonner leurs efforts en tant que co-parrains du processus afin de trouver une solution à la crise.

Faim sans fin au Rwanda

Kigali (AFP) — 270 000 personnes sont victimes de la sécheresse, essentiellement dans le sud-est du Rwanda, a indiqué hier à l'AFP à Kigali un porte-parole du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM). « 270 000 personnes sont frappées par la sécheresse et sont dans une situation de pénurie alimentaire essentiellement au sud-est du Rwanda », a déclaré par téléphone Francis Ngarambe, responsable des relations publiques du PAM à Kigali. Ce risque de famine est essentiellement dû à une saison sèche plus longue qu'à l'accoutumée, ainsi qu'à une désorganisation de certaines zones agricoles désertées par les populations en raison de l'insécurité.

Haïtiens refoulés

Miami (Reuters) — Les garde-côtes américains ont annoncé avoir renvoyé hier 166 Haïtiens chez eux, trois jours après avoir intercepté dans le sud des Bahamas le voilier qui les rapprochait des États-Unis. Les immigrés se trouvaient à bord d'un bateau de 18 mètres de long quand ils ont été repérés dimanche, à quelque 65 kilomètres au nord de Haïti, non loin de l'île de la grande Inagua, ont précisé les garde-côtes. Ces derniers les ont ensuite pris en charge et leur ont fourni une assistance alimentaire et médicale avant de les ramener hier dans la capitale haïtienne, Port-au-Prince. Aux termes d'un accord entre Haïti et les États-Unis, les garde-côtes américains ont le droit d'intercepter les immigrés haïtiens en mer et de les ramener dans leur pays d'origine, sauf s'ils sont éligibles à l'asile politique. La plupart des Haïtiens interceptés sur leur trajet vers les États-Unis sont considérés comme des immigrants économiques, et ramenés dans leur pays, l'un des plus pauvres du monde.

Toilettes assassines

Phnom Penh (AP) — Un universitaire cambodgien a une étrange idée pour dénoncer les responsables du régime génocidaire Khmer rouge: il veut commercialiser des toilettes et des tapis de bain à leur effigie, a rapporté hier le journal *Rasmei Kampuchea*. Pok Laks Reasei, 30 ans, professeur à l'Institut cambodgien de technologie, qui a perdu neuf membres de sa famille pendant ces années noires, a fabriqué ces objets qui montrent les visages de Pol Pot, Khieu Samphan et Nuon Chea, accompagné des mots: « Allez au diable, meurtriers détestés ! » Le professeur n'a pu être contacté hier pour confirmer les informations du journal. Le régime maoïste des khmers rouges est responsable de la mort d'au moins 1,7 million de Cambodgiens entre 1975 et 1979, entre privations, exactions, exécutions, travail forcé et camps, dans un pays transformé en goulag agraire. Nuon Chea, idéologue du mouvement, et Khieu Samphan, son numéro un officiel, ont fait défection fin 1998 et sont en liberté dans le nord-ouest du pays. Pol Pot est mort en 1998.

ÉDITORIAL

Le salissage

L'affaire Michaud a ouvert de nouveau les valves d'une machine à dénigrement du nationalisme et du souverainisme québécois, une machine qui ne cherche que les occasions de salir ceux qui pensent qu'existe ici une nation politique distincte, capable d'assumer son destin. Il ne faut pas laisser ces dénigreurs devenir les seuls interprètes de ces mouvements qui ont contribué à faire le Québec moderne.

Quelques jours avant Noël, l'affaire Michaud a donné lieu aux amalgames habituels et au dénigrement systématique du nationalisme québécois qui est, bien sûr, aux yeux des grands prêtres torontois et de leurs suiveurs montréalais, un nationalisme «ethnique» indémodable, malsain et, en plus, s'inscrivant dans un courant de droite, voire d'extrême droite. Allons donc!

Les nationalistes du Québec, a écrit un chroniqueur du *Winnipeg Sun*, forment «un troupeau de francophones fous» qui «aiment les bruits de bottes». Il y a «du racisme à la base de l'engagement des militants du Parti québécois», ajoute-t-il. Pour *The Globe and Mail*, lorsque les Québécois disent «nous», ils ne parlent que des «pure-laine francophones». Et quoi que fassent les séparatistes pour prendre leurs distances de ce «nationalisme ethnique», «l'essence du mouvement demeure la même», ajoute l'éditorialiste.

En d'autres termes, les propos de Jacques Parizeau sur les votes ethniques ont beau avoir été dénoncés par tous, ceux de M. Michaud ont beau lui avoir valu d'être mis au ban par l'Assemblée nationale, le PQ peut bien ne pas vouloir renforcer la loi 101 et ce dans le but de protéger les droits des Anglo-Québécois (les propositions du même Michaud en faveur d'un renforcement de la loi 101 ayant été battues deux fois lors des deux derniers congrès pléniers du parti), le gouvernement québécois peut bien subventionner des écoles juives aussi bien que la construction de mosquées, bref peu importe, tout cela serait de la frime.

Les Québécois qui défendent leur nation ou qui prônent la création d'un État souverain pour cette nation, ne peuvent pas se définir eux-mêmes. Quoi qu'ils disent, les traducteurs de Toronto vont toujours les dépeindre comme des racistes finis.

Non seulement ils sont des racistes finis qui carburent à «l'appel du sang», mais les souverainistes seraient «vieillissants», ce qui veut dire qu'ils ne comprennent pas le monde moderne. Ils sont d'ailleurs «terrorisés par la mondialisation», écrit un editorialiste de Montréal, même si Parizeau dit le contraire et que Bernard Landry fut l'un des premiers apôtres du libre-échange continental.

En cette page, la semaine dernière, nous avons encouragé les péquistes à crever cet abcès des votes ethniques. Nous ne reviendrons jamais sur cette opinion. On ne peut pas insinuer dans une démocratie que les votes des uns sont moins démocratiques ou plus malsains que ceux des autres.

L'amalgame idéologique qui s'étale dans les pages éditoriales des gazettes qui défendent le fédéralisme canadien, n'en est pas moins imbuable. En fait, tout ce que ces éditorialistes et chroniqueurs ont reproché à Yves Michaud lorsque ce dernier a parlé des Juifs, ils le pratiquent à leur tour en prêtant à l'ensemble des nationalistes et des souverainistes québécois, ce qui commence à faire beaucoup de monde, des sentiments xénophobes, rétrogrades, racistes et malsains.

Bien sûr que le nationalisme et le souverainisme québécois ont des racines culturelles. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore remarqué, il existe au Québec une population très majoritairement de langue française qui forme cependant une minorité de moins de 2 % de la population nord-américaine. Est-il permis à ce groupe-là de vouloir se perpétuer, protéger sa langue et, surtout, se gouverner lui-même? Bien sûr que cela lui est permis, parce qu'il le fait dans le respect de la démocratie et des droits individuels.

Loin d'être un mouvement de repli sur soi, le nationalisme québécois a été l'un des moteurs de la Révolution tranquille et du passage du Québec dans la modernité. Le néonationalisme des années 1960 a au contraire conduit les Québécois francophones à prendre le contrôle (dans la mesure du possible) de l'économie du Québec et à l'inscrire dans celle du monde.

Le mouvement souverainiste est lui aussi le contraire du repli sur une communauté ethnique sécurisante. D'ailleurs, comme l'a relevé le sociologue Maurice Pinard (qui œuvre au sein du Conseil pour l'unité canadienne), les griefs des francophones québécois à l'égard des Canadiens anglais n'ont pas augmenté et ont même légèrement diminué depuis 1960, tandis que l'appui à la souveraineté, lui, n'a cessé de croître.

Comme l'a écrit le philosophe Alain Finkielkraut, la montée du mouvement indépendantiste au Québec «coïncide avec la disparition du mode de vie patriarcal, rural et cléricale» qui caractérisait le Québec. C'est «au moment où ils adhèrent sans réticence aux valeurs modernes et libérales de leurs concitoyens anglophones» que les Québécois deviennent plus nombreux à vouloir un pays séparé.

C'est que les motivations des nouveaux souverainistes relèvent autant sinon plus d'une aspiration démocratique, celle de se gouverner soi-même chez soi (le soi-même incluant tous ceux, de toutes origines, qui vivent au Québec), dans un état de droit démocratique et pluraliste, que de la conscience de former un peuple distinct.

La difficulté des souverainistes est d'expliquer le passage entre l'origine culturelle de leur mouvement et le caractère éminemment civique du projet qui est le leur.

Parmi les lieux communs ressassés récemment, il y a celui voulant que Michaud représente un courant de contestation au sein du PQ, formé de militants impatients qui pressent M. Bouchard de tenir un référendum. Or, les plus impatients d'entre eux ont formé le Rassemblement pour l'indépendance du Québec (RIQ). Le premier article de leur manifeste se lit comme suit: «Les Québécois, de toutes origines, forment une nation politique. Ses assises sont: 1) une éthique politique basée sur le respect des droits humains, l'égalité de tous et la démocratie; 2) le français pour langue publique commune; et 3) un rapport à une histoire partagée. [...] Le RIQ entend promouvoir un État de droit fondé sur la primauté des droits individuels, la liberté d'opinion et d'association, la valorisation des droits sociaux et culturels, la tolérance et le respect des minorités, de la diversité et des engagements du Québec en ces domaines.»

Ne sommes-nous pas loin des appels du sang?

mvenne@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

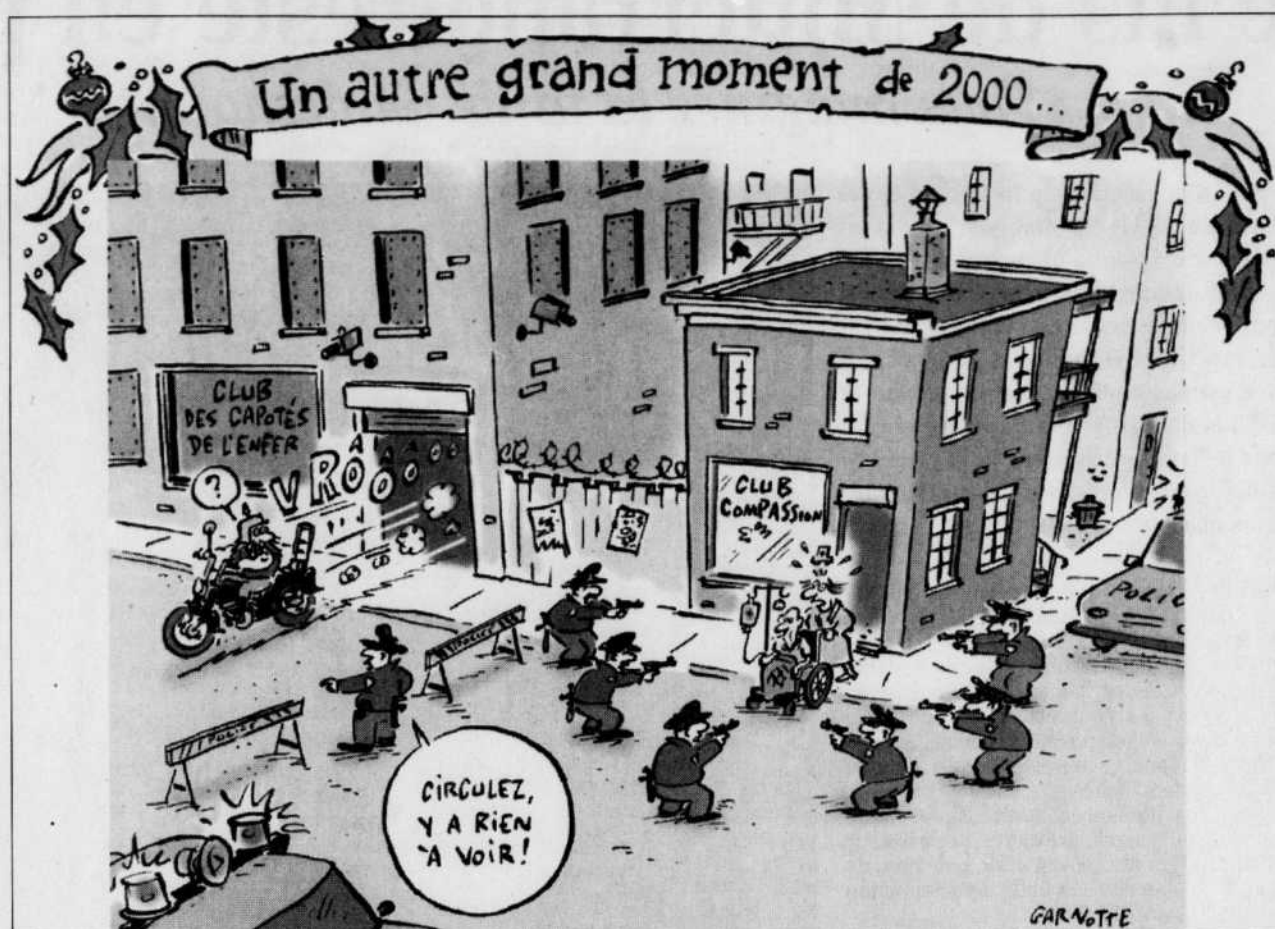
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,

MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Le souverainisme comme mouvement civique

L'affaire Michaud est une étape nécessaire dans la construction de la souveraineté québécoise. Il y a sans doute des gens qui étaient surpris qu'étant juif, j'aie exprimé, dans mon livre *Le Syndrome des Plainnes d'Abraham*, ma confiance que la souveraineté québécoise, surtout sous la houlette des gens comme M. Lucien Bouchard, saurait défendre les droits civiques, les sensibilités et la tranquillité d'âme des minorités ethniques.

Quant aux sentiments de M. Michaud, la petite minorité de Juifs souverainistes sait bien que, comme tous les États occidentaux, le Québec souverain ne serait pas libre de l'antisémitisme privé d'une minorité de citoyens. Par ailleurs, si les souverainistes juifs que je connais devaient aller vivre en Israël, ils feraient encore partie d'une petite minorité: celle s'opposant à l'occupation des terres arabes par les colons israéliens qui ne cessent de s'y installer. Notre opposition au racisme fait partie de nos valeurs universelles.

Cependant, M. Michaud ne devait pas porter ses sentiments privés aux institutions civiques où ils susciteraient les vives inquiétudes de certains autres citoyens. L'obstacle le plus coriace au projet de notre souveraineté c'est précisément qu'un mouvement national devra se transformer en mouvement civique. Cette transformation n'ira pas sans causer des douleurs et sans provoquer de la résistance féroce. Je salue le courage de M. Bouchard qui ne semble fléchir devant aucune agonie. Il s'y investit comme un vrai homme d'État. Le Québec a de la chance d'avoir un tel homme comme dirigeant.

Éric Schwimmer
Professeur d'anthropologie, Université Laval
Outremont, 21 décembre 2000

M. Daniel Jacoby, merci pour tout

Au nom de tous les Québécois, bravo et merci pour l'immense et excellent travail accompli comme Protecteur du citoyen pendant plus de 13 ans. Vous avez réalisé avec cœur, enthousiasme et professionnalisme énormément plus que ce qu'il vous incombait de faire. Chapeau bas pour vos courages et pertinentes prises de positions publiques.

Brasseur de cages émérite, homme de principes et de valeurs, droit et solide comme un chêne, vous étiez gênant et dérangeant. Que d'insignifiants reproches ont été soulevés et démesurément portés en gros titres.

Sachez que notre estime à votre endroit n'a nullement été altérée et que vous avez toutes les raisons de quitter votre fonction la tête haute. Tête que vous avez toujours su garder au-dessus des basses mêlées politiques.

Merci également d'avoir si brillamment représenté le Québec à titre de président de l'Association internationale des Protecteurs de citoyens. Heureusement, pour nous, vous êtes un bourreau de travail et vous répondrez sans doute encore à l'appel de nombreux autres défis exaltants.

Michel Bédard

Candidat à l'investiture du Parti québécois

dans Mercier

Montréal, 22 décembre 2000

Lettre à Madame Bouchard

Madame Bouchard, comme ancien résident de Sainte-Foy, je vous invite à collaborer à la construction de la nouvelle Ville de Québec. Il serait malheureux, pour les citoyens de Québec et de sa région, que le regroupement devienne l'enjeu du retard dans le développement de cette belle ville. Québec fait partie du patrimoine mondial, il faut en être fier et le développer. Imaginez seulement les avantages pour la région de Québec, si cette ville était la capitale d'un pays, déjà qu'elle rayonne et en fait profiter toutes les

villes qui en constituent sa banlieue. Madame Bouchard, il ne faut pas se replier tout seul dans son coin et boudier, travaillez plutôt à la réussite de la nouvelle ville. J'ai travaillé trois mois à Québec cet automne et j'ai vu qu'il y avait un dynamisme des jeunes chercheurs universitaires formés à Laval et j'ai été heureux de voir décoller l'économie de ma région natale. Madame Bouchard, donnez le meilleur de vous-même à la réalisation de la nouvelle ville, ne boudez pas le changement. Un demi-million de personnes, c'est assez intéressant pour faire des choses en commun. La région de Québec doit changer de culture, le tiraillement peut faire un temps, mais pas tout le temps.

André Mainguy
Longueuil, décembre 2000

Michaud est tombé

Relève Michaud. «Fat chance», comme disent mes amis chinois. Mais Bouchard a trébuché et le PQ avec lui. Le PQ se redressera un jour. Il a le temps pour lui. Mais Lucien Bouchard, peu après les prochaines élections provinciales, pourrait aller couler des jours plus heureux en Californie beaucoup plus tôt qu'il ne l'avait prévu. Et tout ça à cause des votes ethniques et parce qu'il dit admirer le peuple juif beaucoup plus que Yves Michaud.

La question des votes ethniques devra pourtant être débattue au PQ un jour. Un vote en soi est non qualifié. C'est un geste démocratique posé par un individu ayant le droit de vote. Mais un individu peut-il être influencé dans sa décision par son appartenance à une ethnie ou à un regroupement quelconque? La réponse est non si les membres de cette ethnie ou de ce regroupement sont peu nombreux et peu politisés. Mais si le nombre d'individus en cause est tellement considérable qu'il s'est donné des leaders forts et influents, qu'il possède ses propres journaux et a facilement accès aux médias électroniques et qu'il est tellement politisé qu'il fait appel régulièrement et systématiquement à l'appartenance à une ethnie ou à un groupe pour agir comme une seule et même voix lors d'un vote, et lorsque le résultat du vote reflète fidèlement les mots d'ordre des leaders de l'ethnie ou du groupe, peut-on dire qu'il s'agit d'un vote ethnique ou d'un vote propre à un groupe particulier?

Ma réponse à moi est oui. Et c'est ce que la communauté anglophone, supportée par les communautés fortement anglicisées que sont les communautés juives askénaze, italienne et grecque a fait lors du référendum de 95. Faut-il avoir honte d'avoir voté ethnique? Je me demande bien pourquoi! Si les leaders de ces communautés ont convaincu leurs membres que leur intérêt allait dans un sens plutôt que dans l'autre, pourquoi serait-ce honteux? Protéger ses intérêts n'a rien de honteux. Si seulement les francophones du Québec, toutes ethnies confondues, votaient ethnique, quel bonheur ce serait. Les médias du Canada auraient beau nous accuser d'avoir voté ethnique, la souveraineté n'en serait pas moins acquise. Mais nous, les francophones du Québec n'avons pas encore atteint ce degré de convergence dans nos opinions sur la souveraineté du Québec. Mais je garde espoir.

Quant à l'admiration que voueraient messieurs Bouchard et Michaud à la communauté juive, ça me semble être une question de degré. Selon ma compréhension des positions respectives des deux hommes, Lucien Bouchard admire la communauté juive au point de la mettre au delà de toute critique. Monsieur Michaud les admire aussi, mais ne se gêne pas pour la critiquer. Monsieur Libman, de B'nai B'rith, préfère la position de monsieur Bouchard. Mais monsieur Michaud n'est pas le seul à ne pas toujours être d'accord avec tous les gestes posés par la communauté juive locale, canadienne ou internationale. Le gouvernement du Canada, à n'y a pas encore très longtemps, voté en fa-

veur d'une décision des Nations-unies dénonçant la force excessive utilisée par l'armée israélienne envers les Palestiniens. Robert Libman n'a pas apprécié et n'a pas félicité Jean Chrétien.

Claude Côté
Québec, décembre 2000

Affaire Michaud: quelques nuances

Je voudrais apporter quelques nuances qui me semblent importantes en ce qui a trait à la déclaration de Yves Michaud et à l'éditorial de Michel Venne. La question n'est pas tant de savoir si M. Michaud a tort ou raison. Disons simplement qu'il a partiellement raison; B'nai Brith n'est pas particulièrement francophile et n'est pas souverainiste le moins du monde.

Quant aux peuples opprimés évoqués par M. Michaud, il a raison: les Palestiniens sont opprimés, tout comme l'ont été, à des degrés encore plus cinglants les Acadiens, les Hutus du Rwanda, les Arméniens, les Kurdes; et il aurait pu ajouter les Irlandais, les Tibétains, les Cambodgiens, les Timorais, les Croates, les musulmans bosniaques. Toutefois, il me semble difficile d'imaginer pire persécution que celle du peuple juif, et en ce sens, M. Michaud a certes manqué de tact en mentionnant que «les Juifs ne sont pas seuls à avoir souffert».

Or, tout comme la déclaration post-référendaire de M. Parizeau, celle de M. Michaud est en grande partie vraie, mais elle ne peut qu'avoir un impact délétère sur la collectivité québécoise. Les Juifs, tout comme les autres minorités ethniques, ont le droit de voter pour qui ils veulent. S'ils votent massivement contre le projet souverainiste, c'est essentiellement parce qu'ils ont, pour la plupart, adopté la langue anglaise, par un opportunisme fort compréhensible. Pour un peuple ayant connu l'oppression plus que n'importe quel autre, s'allier au plus fort n'est pas une mauvaise idée en soi. Et quand on vit en anglais, on s'informe en anglais. Ceci expliquant cela, les bouleversements politiques et territoriaux ont de quoi effrayer un peuple en proie à l'insécurité. Si on laisse libre cours à de tels propos, on favorise des débordements verbaux qui peuvent donner lieu à des actes disgracieux, voire à des conflits ethniques. C'est la raison pour laquelle j'approuve sans réserve la résolution de l'Assemblée nationale condamnant les propos de M. Michaud.

Denis Voyer
Montréal, décembre 2000

Pour rendre justice à Châteauguay

L'article paru dans *Le Devoir* du 2 décembre dernier sur le partage des coûts du logement social entre les municipalités pouvait à tort laisser croire que la ville de Châteauguay ne prenait pas ses responsabilités en ce domaine.

Châteauguay est plutôt l'une des municipalités québécoises ayant le plus contribué au développement du logement social, au cours des trois dernières années. Alors que des villes plus peuplées comme Laval, Longueuil ou Saint-Laurent ont boudé les logements sociaux qui leur étaient offerts par le gouvernement québécois, Châteauguay a investi près d'un demi-million de dollars, en trois ans, afin de permettre le développement de 64 logements pour familles à faible revenu et personnes âgées autonomes. Loin de se retrouver perdante avec le partage de la facture du logement social entre les municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal, Châteauguay en tirera au contraire un très net avantage et c'est tant mieux.

François Saillant
Coordonnateur du Front d'action populaire
en réaménagement urbain FRAPRU
Décembre 2000

IDÉES

Affaire Michaud

Lettre d'un Juif à Lucien Bouchard

NORMAN SPECTOR

L'auteur est un ancien secrétaire du cabinet fédéral aux relations fédérales-provinciales (86-90) et ancien ambassadeur du Canada en Israël (92-95).

Cher Lucien, Je vous écris au sujet de l'affaire Michaud qui, sans doute, vous préoccupe même pendant cette période des Fêtes. Je vous offre ces mots non pas en tant que fonctionnaire, comme par le passé, mais en tant que Juif né et élevé au Québec. Hélas, il semble que mes anciens voisins dans Côte Saint-Luc fassent une fois de plus la manchette. Comme M. Parizeau la nuit du référendum, en 1995, M. Michaud critique mes frères pour avoir voté massivement «non».

Connaissant le sénateur Kolber — un homme génial qui a la répartie facile — je puis imaginer la rencontre chez le coiffeur et sa plaisanterie au sujet de l'option politique de M. Michaud. Il est clair que pour couronner cette joute verbale, ce dernier — que je ne l'ai jamais rencontré — ait banalisé la Shoah.

Vous avez condamné M. Michaud et indiqué qu'il ne devrait pas être candidat pour le PQ dans Mercier. De cette manière, vous avez commencé admirablement à instruire les Québécois au sujet de l'Holocauste et des risques de banalisation des forces du Mal.

Ceci étant, je crois qu'il serait préférable dans ce cas-ci de rééduquer plutôt que d'excommunier M. Michaud, ne fût-ce que parce que vous courez le risque de faire un martyr de lui. Il serait dommage de ne pas tirer profit de cette occasion qui vous est donnée d'informer tous les Canadiens.

Ce n'est pas la première fois que la Shoah est ainsi banalisée. Et je n'ai pas souvent vu des personnes critiquer ceux qui, dans le passé, vous ont comparé à Hitler. Quand le travail de vos fonctionnaires qui surveillent l'application de la loi 101 est travesti par une fronde anglophone qui évoque les SS, je n'entends pas non plus beaucoup de dissidence dans le reste du pays.

Monsieur le premier ministre, votre message est important pour tous les Canadiens, y compris ceux d'origine juive. Prenez cette déclaration, indigne, de la ministre fédérale Elinor Caplan pendant la campagne électorale, à l'effet que Ernst Zundel et Stockwell Day se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Cette déclaration, le premier ministre Chrétien ne lui a même pas reprochée — et il a encore moins congédié Mme Caplan en tant que candidate. Pourtant, je ne me rappelle pas que le B'nai Brith ait condamné cette tactique inacceptable qui consiste à diaboliser un concurrent politique.

Le théologien Yitz Greenberg a écrit que lorsqu'il est question de l'Holocauste, nous ne devons jamais oublier que nous parlons des nazis qui ont incinéré des bébés. Cependant, je ne me rappelle pas qu'il y ait eu beaucoup de remous, incluant parmi les représentants de la communauté juive qui

l'accompagnaient, quand M. Chrétien a évoqué l'énormité de l'Holocauste pour justifier les politiques qu'il a poursuivies dans sa carrière politique. A Auschwitz, par contre — où, comme on sait, le crématoire n'a pas été construit pour brûler des boîtes de flocons de maïs.

Bien sûr, il n'y a rien dans cela qui puisse servir à excuser M. Michaud pour avoir qualifié le B'nai Brith de «phalange extrémiste... du sionisme mondial». Il y a de très forts relents d'antisémitisme dans ces remarques.

Cependant, à la lumière de leur politique de deux poids, deux mesures en matière de banalisation de la Shoah — et du fait que son directeur régional au Québec est l'ancien chef du Equality Party —, on peut comprendre que M. Michaud ait pu en venir à la conclusion que le B'nai Brith, en dépit de son excellent travail, soit devenu anti-francophone et anti-souverainiste.

M. Bouchard, je ne suis pas étonné du tout, à la différence de plusieurs autres dans la communauté juive et dans le reste du Canada, par la façon vigoureuse dont vous avez condamné ses déclarations. Je connais depuis longtemps votre admiration pour le peuple juif et nos réussites. J'ai entendu vos paroles émouvantes lors d'un service commémoratif pour le défunt Yitzhak Rabin, à un moment où il est fréquent d'entendre des individus dénigrer votre gouvernement comme étant fasciste et vous-même, comme étant antisémite. Je sais combien ces attaques vous ont blessé personnellement.

Cela dit, une vraie discussion devrait reconnaître que M. Michaud a utilisé des arguments valides lors de la polémique maintenant célèbre qui l'a opposé au sénateur Kolber. Tandis que les situations historiques ne sont jamais identiques — et il y a certainement des différences profondes entre le Proche-Orient et le Canada — c'est bien évident qu'il y a des parallèles entre votre mouvement et le sionisme.

Les Québécois ont connu la discrimination et ont même souffert. Pas autant que les Palestiniens, bien sûr, et certainement pas non plus que les Rwandais qui ont éprouvé le génocide. Mais, alors que le sénateur Kolber rejette la comparaison, il est intéressant de constater que son fils israélien indique que, eut-il été Québécois francophone, il aurait été probablement un souverainiste.

D'autre part, monsieur le premier ministre, comme vous dites il est inacceptable de caractériser la communauté juive ou toute autre communauté qui ne soutient pas la souveraineté comme intolérante. Tandis qu'il n'est pas en soi raciste de constater que dans certains boîtes de scrutins dans Côte Saint-Luc il n'y avait pas même une voix en 1995 pour le OUI, au Québec et au Canada on vote en tant qu'individus et non pas comme groupes.

Ainsi, la seule conclusion qu'on peut tirer de ces données est que beaucoup de Juifs, comme la plupart des anglophones, ne voient pas comment un Québec indépendant est dans leur intérêt. Votre défi, un défi que vous partagez avec M. Michaud, est de les attirer à votre projet; ici vous pouvez vouloir regarder le modèle plus positif en Israël pour

intégrer les immigrants et leur enseigner une nouvelle langue commune.

La plupart des anglophones du Québec, hormis leur comparaison utilitaire occasionnelle avec des minorités francophones à travers le Canada, continuent à s'identifier avec la majorité canadienne et nord-américaine.

Ils étaient parmi les défenseurs les plus forts du rapatriement de la Constitution en 1981-82 et, comme vous vous en rappelez sans doute, les ennemis les plus forts de l'accord du lac Meech dans la période qui a mené à son effritement en 1990. Ils ont longtemps soutenu la vision pancanadienne de M. Trudeau du bilinguisme et du multiculturalisme, que beaucoup de francophones au Québec voient comme une façon de rétablir la domination anglaise à moyen terme et leur assimilation dans le plus long terme.

Parallèle avec Israël

Ici, également, il y a des parallèles saisissants avec Israël, dont la minorité arabe se voit en tant qu'élément d'une majorité sans couture au Proche-Orient. Avec un peu plus que 50 ans d'expérience, les Juifs israéliens — avec leur histoire d'oppression en tant que minorité — en sont toujours au stade d'apprendre comment agir comme une majorité souveraine, et particulièrement comment se comporter généreusement envers les minorités.

Beaucoup de francophones, préoccupés par l'insécurité culturelle, se voient également en tant que minorité — ce qu'ils sont en Amérique du Nord et au Canada. Au Québec, cependant, ils sont la majorité, et ont parfois de la difficulté à agir généreusement envers la minorité anglophone.

Depuis que l'affaire Michaud a éclaté, vous et votre vice-premier ministre semblez être très préoccupés par les difficultés d'expliquer ses commentaires à la communauté internationale. Tandis que les dangers du nationalisme extrême sont vrais, même à New York, vous n'avez pas besoin de nier que le noyau dur de votre mouvement est composé de descendants des colons français en Amérique du Nord. En soi, ceci ne vous rend pas raciste ou xénophobe — et certainement pas fasciste.

L'idée canadienne du «nationhood» est plus l'exception que la règle parmi les 189 membres de l'ONU, même dans le monde développé. D'ailleurs, même le Canada et les États-Unis ont voté pour établir un État, Israël, basé sur l'appartenance ethnique et la religion — un État qui est trop souvent coupable des mesures discriminatoires à l'égard de sa minorité arabe.

Mais c'est également un État qui demeure profondément engagé envers la démocratie et l'égalité, un État qui essaie toujours de faire mieux même dans des circonstances très difficiles. La juge en chef de la Cour Suprême du Canada, Mme Beverley McLachlin, nous a rappelé lors de sa récente visite en Terre sainte que l'expérience plus étendue des Canadiens et Québécois d'équilibrer des droits collectifs et individuels est considérée comme modèle par les juges et les législateurs israéliens. Les juges affirment leur suprématie et suivent de près nos interprétations juridiques, et en même temps les députés ont légiféré une clause nonobstant pour outrepasser leurs jugements.

On sent être en terrain connu, surtout chez mon coiffeur rue Hayarkon à Tel Aviv, où très souvent les Israéliens font des remarques immédies que, de temps en temps, on peut même décrire comme racistes.

Sécurité euro-atlantique

La nouvelle solitude du Canada

JEAN BÉRIAULT

Journaliste à RCI, diplômé en science politique et docteur en histoire

Lors du sommet européen qui vient de s'achever à Nice, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union Européenne ont donné leur feu vert à la création d'organes politico-militaires européens permanents. Cela vient concrétiser encore plus la décision prise à Helsinki l'an dernier par les Quinze de se doter d'ici 2003 d'une force de réaction rapide.

Ces derniers développements dans la mise en place d'une politique de défense de l'Union européenne ont mis en relief la position critique du Canada face à la problématique de la sécurité euro-atlantique. Le Canada, seul pays non européen avec les États-Unis au sein de l'OTAN, n'est pas une super-puissance, contrairement à son voisin. Cela limite singulièrement sa capacité de mettre de l'avant ses intérêts auprès des Quinze dans ce dossier. La position canadienne est unique également de par le fait qu'Ottawa ne peut pas demander de statut spécial comme les six pays européens de l'OTAN non membres de l'Union, la Turquie, la Norvège, la République tchèque, la Pologne, la Hongrie et l'Islande. Bref, le Canada se retrouve bien seul dans une position unique et difficile. Mais il n'a pas le choix. Il doit désormais composer, tant bien que mal, avec cette nouvelle réalité.

Aussi, dès le lendemain du sommet européen d'Helsinki, l'an dernier, le Canada faisait savoir qu'il soutenait «le développement d'une initiative de sécurité et de défense européennes» qui, ajoutait-on «renforcerait le pilier européen de l'OTAN». C'est, on l'aura reconnu, la formule officielle. Dans les faits, Ottawa redoute que «le pilier européen» façonné par les structures parallèles propres à l'Union Européenne, ne devienne le pilier central, laissant un rôle secondaire à l'Alliance Atlantique.

La marginalisation potentielle du Canada dans la nouvelle politique de sécurité européenne a été évoquée au mois d'avril dernier dans un rapport du Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères qui concluait que la réalisation de l'Identité de Défense européenne, ou même des progrès en ce sens, soulèverait de sérieuses questions au sujet de l'avenir du Canada au sein de l'OTAN. Le comité ajoutait: «Le Canada se demande où sera sa place, s'il en a une, et ce qu'il adviendra de ses intérêts et de son point de vue».

À Ottawa, la réflexion a progressé depuis. Le ministre canadien de la Défense, Art Eggleton, vient d'achever une courte tournée européenne où contrairement au Comité sénatorial, il ne s'est pas demandé où serait la place du Canada. Il a plutôt suggéré ce qu'elle devait être dans un important discours prononcé devant l'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale à Paris.

D'abord, le ministre a rappelé avec force les liens historiques qui unissent le Canada à l'Europe. Et notamment le fait que des dizaines de milliers de soldats canadiens sont aujourd'hui enterrés sur le sol européen après être morts au combat au cours des deux guerres mondiales. Le lendemain, devant le forum France-Amériques, l'ambassadeur du Canada en France, Raymond Chrétien, soulignait pour sa part, qu'«en Bosnie ou au Kosovo, nous étions là quand l'Europe a eu besoin de nous».

Deuxièmement, et c'était là le cœur de son argumentation, le ministre Eggleton a livré un vibrant plaidoyer en faveur du maintien d'un rôle substantiel pour l'OTAN dans la zone euro-atlantique. Au cours des derniers mois, le Canada avait déjà insisté pour que l'OTAN reste l'organisation de «premier choix» pour assurer la sécurité en Europe. Ottawa réclamait aussi l'établissement de relations formelles, de liens institutionnels étroits, entre l'OTAN et l'Union européenne. À Paris, le ministre de la Défense est allé plus loin: maintenant, à l'instar des États-Unis, le Canada réclame une planification militaire opérationnelle commune entre l'Union Européenne et l'OTAN.

Il faut dire que la menace d'un relâchement des liens transatlantiques est plus que jamais d'actualité si l'on en juge par le sommet de l'Union Européenne qui vient de s'achever à Nice. Le 7 décembre, le président de la France, Jacques Chirac, déclarait que l'action entre l'OTAN et la future Europe de la défense devait être «coordonnée, mais indépendante». Le lendemain, il corrigeait ses propos, en soulignant qu'il ne souhaitait pas que la force européenne soit «indépendante» par rapport à l'Alliance atlantique. La «correction» venait illustrer l'ampleur des divergences entre Paris et Londres à ce sujet. Pour Londres, en effet, il ne saurait être question d'«indépendance» dans les relations entre l'Union européenne et l'OTAN. Mais la France, qui a quitté la structure militaire intégrée de l'Alliance Atlantique en 1966, a toujours été attentive à éviter tout contrôle de l'Europe de la défense par l'OTAN. Elle juge donc que l'Union doit être dotée d'une planification militaire spécifique. Et c'est là que réside notamment le risque de marginalisation du Canada dans la sécurité euro-atlantique. C'est la raison pour laquelle le ministre canadien de la Défense vient de plaider avec force pour une planification militaire opérationnelle commune entre l'Union Européenne et l'OTAN.

Vous n'avez pas besoin de nier que le noyau dur de votre mouvement est composé de descendants des colons français. En soi, ceci ne vous rend pas raciste ou xénophobe — et certainement pas fasciste.

Réplique au ministre André Boisclair

La pauvreté n'est pas une statistique

LYSANE O'SULLIVAN

Vice-présidente de l'Action démocratique du Québec et porte-parole, services sociaux et revenu minimum

La pauvreté au Québec est réelle; lorsque l'interprétation des méthodes d'analyse statistique évacue notre capacité de juger d'un phénomène social important, il faut se questionner. Quelle ne fut pas ma consternation de lire les réactions du ministre André Boisclair concernant notre interprétation, qu'il prétend erronée, des seuils de pauvreté. Lorsque le ministre ne voit dans la pauvreté que des statistiques froides et sans vie, il manque à mon avis une belle occasion de réfléchir sur le rôle d'un député et d'un ministre de la solidarité sociale.

Je lui demande instamment de réfléchir aux conséquences à long terme de la pauvreté au Québec. Plus de 30 000 femmes ont marché pour faire entendre ce problème criant dont elles sont les premières victimes, beaucoup trop d'enfants du Québec crient à l'aide. Les clubs de petit déjeuner, les efforts déployés par Jeunesse au Soleil, ceux de tous les autres organismes féminins et communautaires, le décrochage, la violence, notre championnat au suicide chez les jeunes, ce sont tous des signaux d'alarme qu'il est impératif d'écouter. Le manque de vision gouvernementale est criant, les réponses données par le ministre nous démontrent son indifférence et son incapacité à comprendre la détresse qui habite une très grande partie de sa population.

Lorsqu'il répond aux 30 000 femmes qui ont marché cet automne que la pauvreté n'est pas une priorité, que la loi cadre pour éliminer la pauvreté est dénatée par des stratégies de lutte à la pauvreté, stratégies curatives à court terme, qui continuent d'alimenter la culture de la misère; quand lui et son gouvernement refusent de reconnaître le travail des femmes à l'éducation des enfants, quand ils s'enlisent dans une pensée néolibérale appuyée sur le mythe que tous les assistés sociaux ne veulent pas travailler. Que ce soit 22 % ou 10 % de pauvreté, c'est encore trop, qu'il ne me réponde pas que c'est la faute du fédéral, je suis trop intelligente et la population aussi pour accepter une telle réponse. Son inertie soulève ma colère.

Nous, à l'Action démocratique du Québec, avons depuis longtemps, depuis notre fondation, réfléchi



L'automne dernier, environ 30 000 femmes ont marché contre la pauvreté, dont elles sont les premières victimes.

à des moyens novateurs et efficaces pour soutenir notre population. Nous avons le respect de l'individu comme première valeur de notre philosophie politique. Le revenu minimum est une des solutions, qu'il s'attarde donc à y réfléchir et à débattre avec nous dans un véritable débat sur la pauvreté. Quand le ministre et son gouvernement auront-ils le courage politique de reconnaître les effets dévastateurs de la pauvreté?

J'invite le ministre à convoquer un débat avec l'ensemble de la population: qu'il vienne consulter ses

partenaires actifs dans le soutien du tissu social, qu'il mette sur la table des solutions concrètes et efficaces. Qu'il cesse de se cacher derrière des analyses et des interprétations erronées et qu'il utilise le gros bon sens. Qu'il réponde aux démunis et qu'il leur explique pourquoi eux n'ont pas droit à la répartition de la richesse dans un cycle de prospérité économique. Qu'il cesse de se draper dans un mythe prônant la social-démocratie péquiste et qu'il passe à l'action. Alors la population québécoise pourra se permettre le luxe d'un peu d'espoir en l'avenir.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle (science), Louise Leduc, Benoit Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précornt (pages d'informations, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélien (correspondants parlementaires d'Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Pettit (commis); La documentation : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslain Côté, Marlène Côté, Anouk Hurburt, Dominique Larivière, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Michèle Ruelland, (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bedard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrrière, Nathalie Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ISRAËL

SUITE DE LA PAGE 1

par un échec. «La lettre réitère la position palestinienne sur toutes les questions de statut final et souligne les réserves de l'Autorité palestinienne sur ces idées.»

Mais le négociateur palestinien Nabil Abou Rdainah a déclaré pour sa part que, si une lettre a bien été envoyée, l'Autorité palestinienne n'a pas pour autant rejeté les propositions avancées par Bill Clinton et continue à les étudier.

Sur le terrain, des fusillades ont été signalées dans la nuit de mardi à hier en Cisjordanie mais, fait exceptionnel depuis le début de la deuxième intifada le 28 septembre dernier, on ne fait état d'aucun mort depuis trois jours.

Si les Palestiniens ont déjà fait part de leurs réserves vis-à-vis du «plan Clinton», il y a aussi des réticences du côté israélien. «Nous avons aussi de nombreuses réserves. [Les Palestiniens] vont présenter leurs réserves, nous présenterons les nôtres et, sur cette base, le président décidera s'il y a matière à organiser un sommet», a déclaré le ministre des Affaires étrangères israélien, Shlomo Ben Ami.

L'Arabie Saoudite et l'Égypte ont conseillé de leur côté aux Palestiniens d'attendre l'arrivée d'une nouvelle équipe à la Maison-Blanche pour signer un accord, rapporte un journal saoudien. L'ambassadeur saoudien à Washington a organisé un rendez-vous téléphonique entre des responsables palestiniens et le général Colin Powell, prochain secrétaire d'État de l'administration Bush, écrit aussi le journal *Okaz*.

Un sondage publié hier par le *Jerusalem Post* montre par ailleurs qu'une majorité d'Israéliens est hostile à un accord octroyant aux Palestiniens le contrôle d'une grande partie de Jérusalem-Est, comme le propose le plan Clinton.

Parmi les autres propositions qui posent problème figure en bonne place le droit au retour des réfugiés palestiniens, qui sont au nombre d'environ 3,5 millions selon l'ONU. Il serait proposé que quelques milliers d'entre eux seulement puissent revenir dans un futur État palestinien.

Quelques heures avant l'annulation du sommet, les États-Unis continuaient encore de croire en la conclusion d'un accord de paix entre Israël et les Palestiniens tout en admettant que les questions en suspens sont «extrêmement difficiles».

«Les questions sont extrêmement difficiles. Ils sont plus proches qu'ils ne l'ont jamais été auparavant», a affirmé le président Bill Clinton lors d'une conférence de presse dans le bureau ovale de la Maison-Blanche. «Il faut mettre un terme» à ce conflit vieux de 52 ans, a estimé le président. «J'espère et je prie pour qu'ils saisissent cette occasion. Et le moins j'en dirai à ce stade, le mieux cela sera», avait-il ajouté.

Lorsque les violences ont éclaté, au lendemain de la visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées, qui a mis le feu aux poudres, le processus de paix semblait mort. Rares étaient les analystes qui pariaient sur une reprise rapide des pourparlers entre les deux parties. Encore plus rares étaient ceux qui imaginaient qu'après les élections américaines du 7 novembre, Clinton garderait l'autorité suffisante pour jouer son rôle d'impulsion. Ce dernier n'a pourtant jamais semblé aussi actif que depuis qu'il est sur le départ. Jusqu'au 20 janvier, date de la transition définitive, il fera tout ce qui est dans son pouvoir pour remettre la paix au Proche-Orient sur les rails. Il y va de son image dans les livres d'histoire: s'il réussit, il sera le président de la prospérité mais aussi celui de la paix, et les péchés que ses concitoyens lui reprochent seront oubliés.

Paradoxalement, le calendrier politique américain pousse les deux parties à se montrer ouvertes. «Alors qu'une nouvelle administration américaine s'installe, ni Barak ni Arafat n'ont intérêt à donner l'impression de traîner les pieds. L'un et l'autre savent que la façon dont ils vont se comporter dans les prochaines semaines influera sur la politique proche-orientale de l'administration Bush», analyse Shibley Telhami, professeur à l'Université du Maryland. Les deux hommes devraient donc pousser leurs efforts diplomatiques au maximum, afin d'être perçus comme des artisans sincères de la paix.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

EAU

SUITE DE LA PAGE 1

tées prioritairement à d'autres tâches. Il peut s'agir des tâches dévolues à l'inspecteur municipal. Ou à celles des employés de la voirie.

L'Estrie compte 89 petites municipalités, i.e. qui comptent moins de 5000 personnes. Parmi les 28 municipalités invitées à collaborer à cette enquête du Comité sectoriel de main-d'œuvre en environnement, 12 ont refusé d'y participer.

Dans les 16 autres, les chercheurs ont réalisé 26 entrevues auprès de 24 personnes, responsables à divers niveaux des eaux usées ou de l'eau potable. Des entrevues ont aussi été réalisées auprès de trois entreprises qui gèrent les eaux potables ou usées dans 14 municipalités estriennes, qui ont préféré cette option pour s'offrir une gestion à moindre coût avec des gens plus qualifiés, estiment-elles.

Les deux coprésidents du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement, Dominique Ferrand (côté patronal) et Robert Mercier (CSN), se surprennent dans l'avant-propos de ce rapport de la «quasi-absence» de personnel qualifié en gestion des eaux dans les petites municipalités alors que le Québec mettait en place, il y a plus de 20 ans, deux programmes de formation spécialisés, que plus d'un millier de diplômés ont suivi avec succès. «Il est étonnant de constater le constat de leur quasi-absence au sein des petites municipalités: la situation commande des actions immédiates», écrivent les deux coprésidents, d'autant plus, signale leur rapport, que la vie de centaines de citoyens peut dépendre des décisions ou des gestes faits par les responsables de l'eau, comme l'a démontré le drame de Walkerton.

Le rapport précise par ailleurs que les petites municipalités n'ont, pour la plupart, aucune exigence particulière en matière de gestion des eaux potables ou usées lors de nouvelles embauches. Par contre, précise le rapport, «celles qui ont de telles exigences font valoir la nécessité de détenir le diplôme d'études secondaires ou, encore, le diplôme d'études secondaires liées au domaine». Exception faite de ces nouvelles exigences minimales, la plupart des responsables de l'eau des petites municipalités ont fait leur apprentissage sous la supervision de l'opérateur en place, un «compagnonnage» qui a duré en général quelques mois.

Or, selon l'étude en question, les responsables de l'eau doivent tout faire dans les petites municipalités: piloter les équipements des procédés de chloration et le système d'épuration des eaux usées; faire le suivi du système par la lecture des instruments de mesure pour maintenir sa

performance; procéder aux ajustements; prélever et analyser les échantillons d'eau et, le cas échéant, des boues; entretenir le matériel de la station d'épuration, dont le calibrage des instruments, et de la station de chloration; surveiller le réseau collecteur des eaux usées et le réseau de distribution d'eau potable, y compris les stations de pompage; réparer le réseau collecteur des eaux usées et celui de la distribution d'eau potable ou participer à leurs travaux de réparation ou d'entretien.

L'étude révèle par ailleurs qu'au cours des trois dernières années, le personnel affecté aux eaux potables et usées n'a pas participé à des activités de perfectionnement liées à ces responsabilités. Sauf dans un cas, où la municipalité exporte son eau potable aux États-Unis, ce qui l'oblige à faire certifier annuellement la compétence de son opérateur pour ne pas perdre son contrat. Aucune exigence similaire n'existe de ce côté-ci de la frontière...

Pourtant, la quasi-totalité des responsables de l'eau des petites villes se disent très intéressés à mieux se former pour leurs tâches, du moins dans les municipalités de plus de 2000 habitants où ils travaillent à plein temps dans ces fonctions. Cet intérêt est moindre dans les plus petites municipalités, où les besoins en formation semblent paradoxalement plus importants.

Les gestionnaires interviewés voudraient ainsi connaître les nouvelles techniques et procédés ainsi que la manière de conduire et de suivre la performance des équipements. Ils se déclarent pour la plupart intéressés à mieux connaître «les normes relatives à l'eau potable et les exigences liées à l'épuration des eaux usées», ce qui laisse songeur.

Le rapport souligne enfin le cas des petites municipalités qui se sont tournées vers le secteur privé pour faire gérer leurs eaux potables ou usées afin d'obtenir des opérateurs plus spécialisés du fait qu'ils desservent plusieurs corporations publiques. Et cela, à moindre coût. Or, des trois entreprises ayant participé à l'étude, une exige à l'embauche un diplôme secondaire ou collégial dans le domaine du traitement de l'eau alors que, dans le cas des deux autres, «l'une n'a que le propriétaire-exploitant à son service, et l'autre n'a pas d'exigences particulières pour ce qui est de l'embauche de son personnel». Le Comité sectoriel de main-d'œuvre en environnement est un organisme paritaire, financé par Emploi-Québec, qui se donne comme mission de promouvoir et de soutenir par diverses mesures de recherche, de sensibilisation et de formation le développement des ressources humaines dans le secteur de l'environnement

VIERGE

SUITE DE LA PAGE 1

vices policiers, ici justiciers là extorqueurs, effectuent de façon spectaculaire des saisies de produits volés, saisies qui ne règlent rien et qui exacerbent les tensions, ou même provoquent des intifadas locales, comme ce fut le cas à la mi-novembre dans le marché de Tepito, près du centre historique, point de convergence majeur de trafics criminels. Ainsi que l'affirme avec une pointe d'ironie la journaliste Diana Washington Valdez, spécialiste des questions frontalières au quotidien *El Paso Times*, au Texas: «Personne n'était mieux préparé à l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain [en 1994] que le crime organisé.»

À l'échelle du pays, selon des chiffres officiels — et donc conservateurs —, le secteur informel emploie 30 % des travailleurs (qui sont des femmes dans une grande proportion). À Mexico seulement, la face visible de cet important moteur économique, son appareil de distribution, ce sont ses vendeurs ambulants (ou «fixes» ou «semi-fixes») qui vendent de tout, du taco «al Pastor» au manteau d'hiver, au téléphone cellulaire, et dont le nombre oscille entre 100 000 et 250 000. Qui ne paient par ailleurs ni impôts ni factures d'électricité, occasionnant des pertes fiscales crève-cœur pour des gouvernements endettés par-dessus les oreilles. Et qui laissent quotidiennement dans les rues 150 tonnes de déchets. Et qui sont le masque de pauvreté derrière lequel sont menées des activités autrement moins innocentes que la vente de jouets — comme le trafic de drogue, la vente d'armes et la prostitution infantile. Tout le monde le sait, et souvent le dénonce, et les politiciens commencent par jurer d'agir, mais pour presque toujours finir par être battus en brèche par des forces face auxquelles, à supposer qu'ils n'en soient pas en fait complices, ils ne font tout simplement pas le poids. Le premier maire élu de la capitale (en 1997), Cuauhtémoc Cárdenas, du Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche), puis la mairesse sortante, Rosario Robles, s'y sont cassés les dents. Le nouveau maire, An-

drés Manuel López Obrador, entré en fonction début décembre, a dit espérer, modestement, que «le pouvoir légal gagnera du terrain».

Sous le PRI (le Parti révolutionnaire institutionnel), l'économie et la vie de la capitale se sont organisées avec les décennies autour d'un réseau inextricable de corruptions liant crime organisé, petites mafias, fonctionnaires de tous les niveaux, grands syndicats corporatistes, corps policiers, pouvoirs judiciaires et partis politiques, toutes tendances confondues. Le légal et l'illégal se confondent, se recourent insidieusement, et ses clés sont pour l'étranger de passage un mystère assez total, si ce n'est pour le fait qu'il existe toujours en dernière instance une espèce de code de l'arbitraire — dont même un miracle de la Vierge de Guadalupe ne viendrait pas à bout.

Pas même sur le parvis de sa propre église, où se frottent annuellement 14 millions de pèlerins à plus de mille vendeurs ambulants. La Vierge au teint foncé, dont le jour anniversaire, le 12 décembre, attire des pèlerins de tous les coins du pays, n'est pas pour les Mexicains qu'un grand symbole religieux. Historiquement, elle est la représentation de leur identité nationale métissée. C'est dans cette basilique qu'est allé communier Vicente Fox avant d'être investi président le 1^{er} décembre dernier. La Vierge «est la fusion de toutes les croyances, de tous les mythes», dit avec un certain mépris un vendeur de jus naturels du quartier de Tabacalera, qui n'a pas la langue dans sa poche. Autant que possible, il évite: «On fait tout en son nom. Y compris voler son prochain.»

Et comment! À bout de patience, le recteur de la basilique, Antonio Macedo Tenllado, vient d'ailleurs de faire une sortie pour dénoncer les «mafias» d'ambulants qui se sont installés sur la place de la basilique, dont il réclame aujourd'hui l'expulsion par «la force des armes», rien de moins. Parmi les vendeurs de nourriture et d'images religieuses opèrent les voleurs à la tire et les «sexoservidores» (les servantes du sexe, comme la presse appelle les prostituées). «Des gens pas très chrétiens», trouve le recteur, qui redoute des affrontements pires encore qu'à Tepito, en novembre.

FRACTALES

SUITE DE LA PAGE 1

objet borné, elle paraît ponctuelle.

Il y a cent ans, de 1875 à 1925, des mathématiciens perspicaces prirent conscience d'une poignée de curiosités ou monstres, objets qu'ils présentèrent comme nouveaux, sans contrepartie dans la nature et contredisant l'intuition géométrique. Certains de ces objets étaient autosimilaires, car cette qualité les rendait plus faciles à décrire. Beaucoup plus tard, j'allais les séparer des autres curiosités en question, vouer ma vie scientifique à leur étude, et les baptiser des «fractales». Cette chronique brossera à grands traits chacune des trois grandes étapes récentes de l'étude des fractales.

En premier lieu, surprise absolue et plus grand bonheur intellectuel de ma vie, je reconnus à ces monstres un autre rôle tout à fait nouveau. On les qualifiait imprudemment d'«exceptionnels». Je montrai, tout au contraire, que la fractalité n'est pas loin d'être la règle dans la nature. Selon le cas, elle ne concerne que des détails ou touche à l'essentiel. Cette thèse osée et interdisciplinaire provoquant l'incrédulité, il faut la préciser et la rendre «naturelle». Le point essentiel est que la droite et le plan sont parfaitement lisses, mais en règle presque générale les choses sont loin de cet idéal: non pas lisses mais rugueuses dans le détail ou dans l'essentiel.

Songez maintenant à l'ensemble des messages que nous recevons de nos sens. Ceux de la vue et de l'ouïe, considérés comme raffinés, se trouvent également avoir été le plus tôt et les mieux explorés; c'est peut-être une façon de constater qu'ils étaient (très relativement parlant!) les plus faciles à explorer. À l'autre extrême, le sens du lisse ou du rugueux restait en dehors des sciences. Il appartenait au monde de la mécanique pratique des frottements dont les ingénieurs cherchent à se débarrasser. Il semblait impossible d'en extraire un quelconque concept. Les questions que posait la rugosité n'étaient pas sottes, mais inabornables. Faute de mieux, elles ne recevaient que des réponses évasives et inadéquates. Par exemple, songez aux questions incontournables que voici:

- Comment mesurer la rugosité ou volatilité des chroniques boursières, ne serait-ce que pour pouvoir évaluer les risques financiers de façon réaliste?
- Comment mesurer la côte de la Bretagne?
- Comment caractériser la forme d'une côte, d'une rivière, d'une ligne de partage des eaux ou de la frontière d'un bassin d'attraction dans le contexte de l'hydraulique, mais aussi des systèmes dynamiques?
- Comment définir la vitesse du vent en plein orage?
- Comment mesurer et comparer les rugosités d'objets communs tels qu'une pierre cassée, un talus, une montagne ou un bout de fer rouillé?
- Quelle est la forme d'un nuage, d'une flamme ou d'une soudure?
- Quelle est la densité des galaxies dans l'Univers?
- Comment varie l'activité sur le réseau Internet?

À toutes ces questions (ou fragments de questions), c'est la géométrie fractale (continué par la multifractalité) qui allait apporter les premières réponses satisfaisantes. Dans chaque cas, les réponses se fondent sur la qualité — elle-même surprenante — que la rugosité se trouve souvent être fractale. Dans beaucoup de phénomènes naturels ou créations de l'homme telles que la Bourse ou Internet, cela permet à la géométrie fractale de devenir la rampe de lancement de la première théorie du rugueux «simple».

Pour résumer, et apaiser toute inquiétude que les fractales auraient pu susciter, cette nouvelle géomé-

trie, je la fis naître de l'union entre une certaine mathématique ésotérique et le plus grossier de nos sens. Elle dura, fructifia, s'imposa et ne manquera jamais de problèmes à traiter. De plus, son domaine s'étendit, d'abord à l'aval, puis à l'amont de mes travaux scientifiques.

À l'aval, elle conduisit à un deuxième étonnement absolu, cette fois esthétique. Les nouvelles images fractales, fruits sans nombre de ce qui avait d'abord paru une mésalliance, et dont l'accouchement se fit dans un centre informatique, furent de plus en plus largement perçues comme belles ou tout au moins hautement décoratives. L'ensemble de Mandelbrot vint inévitablement à l'esprit. Une formule ancienne, paraissant d'une parfaite insipidité, se révéla la source d'images fantastiques qu'on voit désormais partout, à tel point qu'elles se fondent dans l'univers visuel de l'humanité. Elles ne vont pas subir le sort commun des modes. Selon la belle expression de mon ami le regretté Marcel Paul Schutzenberger, elles marquent un nouveau style.

L'aval de la géométrie fractale s'ajoutant désormais à son étrange interdisciplinarité, l'incrédulité renait sous une forme plus forte encore. La géométrie fractale jouant à la fois tant de rôles divers, comment se fait-il qu'elle n'ait que vingt-cinq ans d'âge? Que les premières «protofractales» n'en aient que cent?

Avoir déclenché tout cela (la chance d'être l'homme qu'il fallait, quand il fallait et où il fallait) est un privilège merveilleux qui doit être accepté avec humilité. Des mon livres de 1975, et surtout le livre anglais de 1982, la géométrie fractale s'est littéralement et tout à fait spontanément envolée. Mais je n'ai jamais vu la présomption d'avoir «inventé» tout ceci *ex nihilo*. Tout au contraire, je cherchais des précurseurs (Gustave Eiffel?) dont je me plaisais à citer des phrases sans suite, mais parmi eux aucun ne pouvait être perçu comme ultime «inventeur». Quelle corde sensible de l'humanité avait-elle donc attendu que je la fasse résonner?

Résolvant ce grand mystère, une troisième surprise se plaça à l'amont de mes travaux. Mes ouvrages me valurent beaucoup de lecteurs de tous bords et un courrier abondant plein de variété et d'enseignements. Voici ce qui en ressort. Dans l'histoire des fractales, la période 1875-1925 reste un moment fort, spécialisé et trompeur. Mais il semble bien que l'on ne puisse identifier quelque commencement que ce soit.

Précisons que les fractales sont des formes telles que, indépendamment des sens que l'on donne aux mots, le détail reproduit la partie et la partie reproduit le tout. Pour s'en assurer, divers procédés commencent par tracer les grandes lignes d'une figure, puis utilisent un générateur pour ajouter des détails de plus en plus petits. Il est donc essentiel d'avoir une progression sans fin, idée familière aux théologiens. Dans le bouddhisme zen, on trouve le thème (repris par Leibniz) de la goutte de rosée dans laquelle est incluse en miniature toute une réplique du monde, y compris des gouttes de rosée et ainsi de suite à l'infini.

Cette théologie de la goutte d'eau trouve un écho dans de nombreux mandalas tibétains, avec leurs bouddhas de toutes tailles, et on l'aperçoit aussi dans la grande vague du peintre Hokusai.

Pour changer de continent et de métier, le thème du générateur répété se trouve dans l'univers de Kant (fait de galaxies groupées en amas, superamas et ainsi de suite sans fin), dans les célèbres dessins de fontaines de Léonard de Vinci, avec leurs tourbillons superposés, dans *L'Ange* de Gustave Doré,

fait d'anges plus petits, sans parler du visage de la mort de Salvador Dalí.

Pour changer encore de continent, on nous a récemment appris que l'art de nombreuses nations africaines regorge de fractales d'une subtilité pleine de signification car objets de tradition.

Passant aux écrits de peintres, quoi de plus beau que ces mots d'Eugène Delacroix: «*Swedenborg prétend, dans sa théorie de la nature, que les poumons se composent d'un nombre de petits poumons, le foie de petits foies, la rate de petites rates, etc.*»

Sans être un aussi grand observateur, je me suis aperçu il y a longtemps de cette vérité: j'ai dit souvent que les branches de l'arbre étaient elles-mêmes de petits arbres complets; des fragments de rochers sont semblables à des masses de rochers, des particules de terre à des amas énormes de terre. Je suis persuadé qu'on trouverait en quantité de ces analogies. Une plume est composée d'un million de plumes.

Arrêtons-nous sur Swedenborg, dont les mots allaient être cités par Emerson. Il ne brillait pas par ses connaissances en biologie, mais son intuition que le monde est ainsi fait partait d'observations authentiques. C'est ainsi que Delacroix aurait moins fait tiquer s'il avait choisi le chou-fleur. Il ne s'agit donc pas ici de validité scientifique; cependant, son opinion fautive mérite d'être citée, car elle attire l'attention sur un fait patent: l'idée d'emboîtement autosimilaire vient spontanément aux humains, et l'intuition de fractalité a toujours fait partie du patrimoine de l'humanité, en Asie et en Afrique aussi bien qu'en Europe.

Un bipède sans plumes n'est devenu homme qu'après avoir conquis le feu et les éléments et avoir décoré son corps, sa demeure et son temple. Au cours des millénaires, ses motifs décoratifs s'affinèrent. Certains — bâties, broches et colliers — aidèrent à la naissance de la géométrie qui allait être codifiée par Euclide et beaucoup plus tard devenir l'outil essentiel de maintes sciences. D'autres éléments décoratifs furent laissés de côté puis se déguisèrent pour participer à une révolution anti-euclidienne en mathématiques, et enfin donnèrent une forme à des objets que la vieille géométrie et les sciences étaient forcées de laisser de côté comme amorphes, c'est-à-dire sans aucune forme qui aurait permis l'analyse de la nature et sa synthèse.

Ayant ainsi traversé et apporté ma contribution à plusieurs territoires du savoir désintéressé ou pratique, avec des pointes vers les arts, l'aval et l'amont de l'œuvre d'une vie viennent de se refermer devant nos yeux en un anneau fractal. Parti il y a très très longtemps de l'art, un long périple confus est désormais revenu à son origine.

Polytechnicien et docteur ès sciences mathématiques, Benoît Mandelbrot est Sterling Professor of Mathematical Sciences à l'Université de Yale et IBM Fellow Emeritus en physique au Centre de recherches J. Watson. Il appartient à l'American Academy of Arts and Sciences, à la US National Academy of Sciences et à l'Académie de Norvège. Entre autres distinctions et doctorats *honoris causa*, il a reçu le prix Wolf de physique en 1993, les médailles Barnard, Franklin, Steinmetz et Richardson, celle de la Ville de Paris, ainsi que les prix Harvey, Humboldt, Honda, Science et Arts et Scott. Il a écrit *Les Objets fractals* (1975, 4^e éd. 1995) et *Fractals, hasard et finance* (1997), ainsi que *The Fractal Geometry of Nature* (1984), *Fractals and Scaling in Finance* (1997) et *Multifractals and 1/f Noise* (1999).